



BANCA D'ITALIA  
EUROSISTEMA

# Economies régionales

L'économie de la Vallée d'Aoste

Aoste Juin 2010

2010

45

# **Economies régionales**

*La série «Economies régionales» vise à diffuser les études et les dossiers concernant les spécificités territoriales de l'économie italienne. Elle comprend les rapports annuels présentant l'évolution de l'économie de chaque région italienne, le cadre conjoncturel actualisé des indicateurs majeurs concernés par les rapports régionaux ainsi qu'un rapport de synthèse annuelle analysant l'évolution de l'économie des régions italiennes dans son ensemble.*

# L'ÉCONOMIE DE LA VALLÉE D'AOSTE

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LA SYNTHÈSE</b>	<b>5</b>
<b>L'ÉCONOMIE RÉELLE</b>	<b>7</b>
<b>1. Les activités de production</b>	<b>7</b>
L'industrie	7
Le bâtiment	10
Les services	12
Les échanges extérieurs	15
<b>2. Le marché du travail</b>	<b>16</b>
L'emploi, l'offre d'emploi et le chômage	16
Les prestations sociales	17
Le plan régional de politique de l'emploi	18
<b>L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE</b>	<b>20</b>
<b>3. Le marché du crédit</b>	<b>20</b>
Le financement de l'économie	20
L'épargne financière	26
La structure du système financier et les réseaux commerciaux	26
<b>LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES</b>	<b>27</b>
<b>4. Les dépenses publiques</b>	<b>27</b>
La taille de l'acteur public	27
La santé publique	28
Les investissements publics	30
La contribution du secteur public au PIB et la qualité des services publics	33
<b>5. Les principales modalités de financement</b>	<b>35</b>
Les recettes fiscales	35
La dette publique	36
<b>ANNEXE STATISTIQUE</b>	<b>37</b>
<b>NOTES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>57</b>

---

## TABLES DES MATIÈRES DES ENCADRÉS

---

Les sources d'énergie et les consommations d'énergie dans la Vallée d'Aoste	9
Les effets de la crise financière sur la demande et sur l'offre de crédit dans la région	20
L'activité des <i>confidi</i> (sociétés de caution mutuelle) dans la Vallée d'Aoste	22
La cession des créances des entreprises envers les Administrations locales	27
Les mesures anticrise adoptées par la Région	30

---

---

## AVANT-PROPOS

---

Convention des signes:

- le phénomène n'existe pas;
- .... le phénomène existe, mais les données sont inconnues;
- .. les données n'atteignent pas le montant significatif de la commande minimum prise en considération;
- :: les données ne sont statistiquement pas significatives.

Si ce n'est pas indiqué différemment, les écarts des données de crédit par rapport à celles précédemment publiées se rapportent à des rectifications dans les communications fournies par les intermédiaires.

---

*La présente note a été rédigée par la Filiale d'Aoste de la Banca d'Italia. Nous remercions vivement les organismes, les opérateurs économiques, les établissements de crédit, les associations professionnelles et tous les autres organismes qui ont rendu possible la collecte du matériel statistique et l'acquisition des informations réclamées. Mise à jour avec les données disponibles au 25 mai 2010.*

**Banca d'Italia, 2010**

**Site Internet**

<http://www.bancaditalia.it>

Filiale d'Aoste

Avenue du Conseil des Commis, 21

11100 Aoste

Téléphone : +39 0165 238100

Imprimé au mois de juin 2010 à la typographie La Vallée d'Aoste

## LA SYNTHÈSE

En 2009, l'économie de la Vallée d'Aoste a souffert dans une moindre mesure de la crise économique internationale par rapport à la moyenne nationale; tout cela est aussi dû à l'importance qu'a dans la région le secteur tertiaire qui a été moins touché par la récession.

C'est le secteur industriel qui a été le plus durement touché par la conjoncture internationale négative: la diminution des commandes aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché extérieur s'est associée à une forte baisse de la production industrielle et à une réduction du degré d'utilisation des installations. Les exportations des entreprises valdôtaines ont davantage chuté par rapport aux exportations nationales; la tendance à la baisse des ventes à l'étranger des produits métalliques, principal secteur d'exportation régional, en a été l'un des principaux facteurs. Les importantes marges des capacités de production inutilisées ont également eu une incidence sur les investissements, qui n'avaient jamais autant chuté au cours des dix dernières années.

Les enquêtes conjoncturelles ont mis en évidence en 2009 un affaiblissement de l'activité dans le secteur du bâtiment. Le marché immobilier a enregistré un fléchissement du nombre de transactions et un ralentissement des prix de vente.

Dans le secteur des services, la réduction du revenu disponible des ménages s'est reflétée sur l'évolution de la dépense de consommation: et plus particulièrement, l'achat de biens durables a chuté. Dans le secteur du tourisme, la croissance des arrivées dans les structures d'hébergement valdôtaines s'est accompagnée d'une réduction du temps de séjour, provoquée par la baisse du nombre de touristes étrangers.

La réduction de l'activité économique a influencé le marché du travail qui a connu d'importantes difficultés dans le secteur industriel et dans le commerce. Malgré un recours massif aux allocations de chômage partiel (*Cassa integrazione guadagni*, CIG), le nombre de travailleurs dans la région a diminué de 0,9%, valeur un peu plus basse par rapport à celle relevée en moyenne dans le Nord-Ouest et en Italie.

Les données conjoncturelles plus récentes, en rapport notamment avec le cours des commandes, des exportations et des allocations de chômage partiel, donnent des signes d'une amélioration modérée de l'activité au cours de l'année 2010. Toutefois, il reste au sein des opérateurs un degré d'incertitude élevé en ce qui concerne l'intensité et les temps de la reprise économique. Des indications positives proviennent également du secteur du bâtiment où a augmenté la demande liée aux travaux publics.

Fin 2009, les prêts bancaires aux résidents de la région ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente; la tendance à la baisse a surtout influencé la réduction du crédit aux entreprises. Par contre, les crédits à la consommation ont à nouveau augmenté, même si les taux étaient plus bas que l'année précédente; la dynamique positive a reflété celle du crédit à l'habitat, alors que le crédit à la consommation

affecté par les banques a stagné. En mars 2010, les prêts bancaires ont de nouveau augmenté suite à une légère accélération de ceux destinés aux ménages, mais également grâce à un retour de la croissance des financements à l'industrie.

La qualité du crédit a souffert de la mauvaise phase conjoncturelle. En 2009, l'incidence sur les prêts des nouvelles créances irrécouvrables et des créances douteuses (crédits aux clients ayant des difficultés financières temporaires) aussi bien dans le secteur de l'industrie que dans celui des ménages consommateurs a augmenté.

L'an dernier, les épargnants valdôtains ont continué à principalement privilégier les instruments financiers caractérisés par des niveaux de risque assez bas; les dépôts bancaires et les investissements en obligations émises par les banques ont encore augmenté. En 2009, si l'on considère l'ensemble des titres déposés par les ménages à la banque et si l'on tient compte de la baisse de l'incidence des titres d'État italiens et des obligations émises par les entreprises, on peut dire que l'incidence des obligations bancaires, des parts d'OPC et des gestions de patrimoines a augmenté. La part d'actions détenues a continué à être marginale.

# L'ÉCONOMIE RÉELLE

## 1. LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

### *L'agriculture*

En 2009, le nombre d'entreprises de la région opérant dans le secteur agricole a continué de baisser, comme en témoignent les données d'*InfoCamere–Movimprese* (enquête menée par la société informatique des chambres de commerce italiennes, -5,5%, contre -4,7% en 2008; tab. a4); suite à une importante stationnarité des sociétés de capitaux et de personnes, il a été enregistré une réduction supplémentaire du nombre d'entreprises individuelles (-6,1%); cette tendance s'est aussi reflétée sur la dynamique négative des travailleurs (tab. a13).

Dans le secteur de la zootechnie, qui contribue à plus de deux tiers à la valeur de la production du secteur primaire, il a été enregistré une baisse du nombre de pièces de bétail élevés dans la région (tab. a5); les quantités des principales productions agricoles récoltées (tab. a6) ont par contre augmenté.

### *L'industrie*

La baisse de la demande, qui a débuté fin 2008, s'est poursuivie pendant tout 2009. Sur la base de l'enquête de la *Banca d'Italia*, il résulte que le chiffre d'affaires des entreprises interrogées a en moyenne diminué de 20% par rapport à l'année précédente, dans une mesure supérieure à ce qui s'est passé en 2008. La rentabilité des entreprises, qui s'était déjà fortement dégradée l'année précédente, se serait ultérieurement détériorée en 2009: le pourcentage des entreprises déficitaires représente un quart du total, par rapport aux 8% de 2007.

Il résulte également de l'enquête qu'entre 2007, l'année précédant la crise, et 2009, dans un contexte de plus grande concurrence sur les marchés de référence, un tiers des entreprises interrogées a partiellement modifié la typologie ou la qualité de ses produits et en a également augmenté les gammes; par contre, les acquisitions d'entreprises concurrentes ou fournisseuses ont été peu élevées. Pendant cette période, pour plus d'un tiers des entreprises interrogées, les coûts de production ont augmenté et les marges de profit ont diminué.

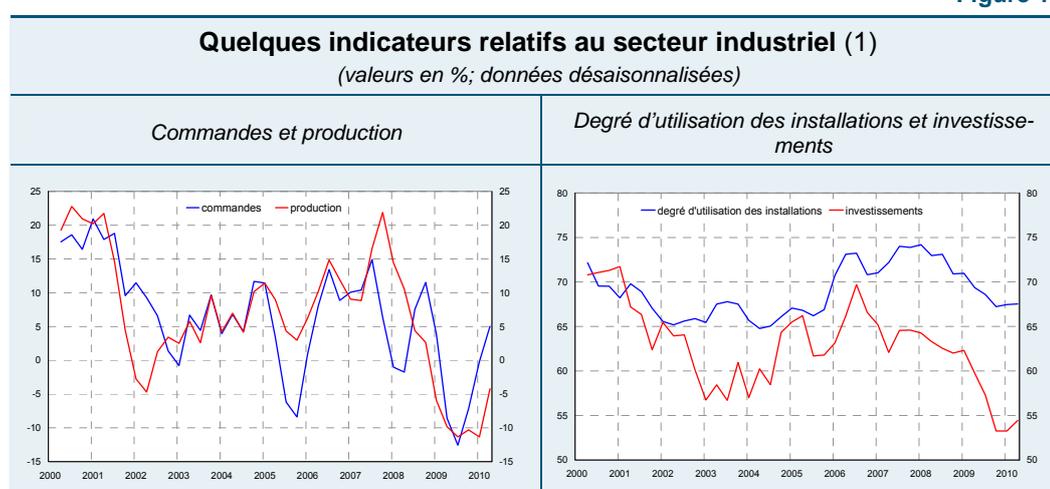
La crise économique a particulièrement touché le secteur sidérurgique, secteur le plus important de la région, mais elle a également eu des retombées négatives sur d'autres secteurs; les entreprises produisant des outillages et des équipements auto-

mobiles ont montré quelques signes de tenue, en lien direct avec la croissance des exportations (cf. paragraphe: *Les échanges extérieurs*).

La baisse des commandes a eu un impact considérable sur la production et, malgré le recours massif aux prestations sociales, sur l'emploi (cf. chapitre: *Le marché du travail*). Sur la base des enquêtes trimestrielles de la *Confindustria* Vallée d'Aoste, la moyenne 2009 des indicateurs qualitatifs relatifs aux commandes, à la production et au degré d'utilisation des installations était plus basse que celle de l'année précédente (tab. a7).

La présence d'importantes marges des capacités de production inutilisée combinée à une demande basse a également eu une incidence négative sur les investissements: sur la base des relevés de *Confindustria*, au cours de 2009, le pourcentage d'entreprises qui a déclaré avoir l'intention d'investir a diminué (fig. 1.1).

Figure 1.1



Source: traitement des données de *Confindustria* Vallée d'Aoste, *Indagine previsionale trimestrale*.

(1) Soldes entre le pourcentage des réponses « en augmentation » et « en diminution » fournies par les entreprises interrogées; historiques des données pour le degré d'utilisation des installations.

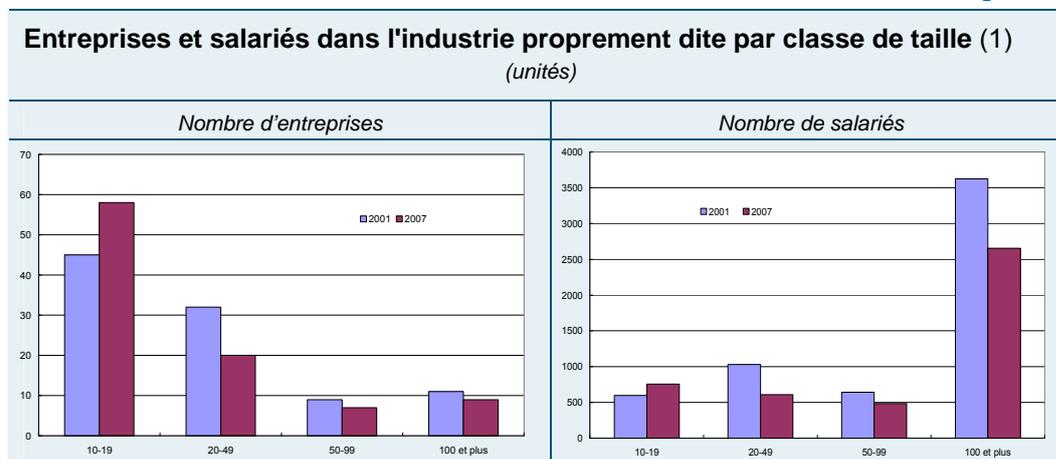
Les prévisions pour 2010 montrent des signes de reprise de la demande et de l'activité de production; le niveau d'incertitude sur le degré et sur les temps de la reprise économique demeure très élevé.

Pendant deux ans, de 2008 à 2009, sur la base des données d'*InfoCamere-Movimpresa*, le solde global entre les inscriptions et les cessations d'activité dans le registre des entreprises a été légèrement négatif (tab. a4). Cette tendance fait suite à des dynamiques analogues déjà présentes avant que n'éclate la crise: sur la base des données de l'Institut national de statistique italien (ISTAT), entre 2001 et 2007, le nombre d'entreprises a chuté de 7,3%, pourcentage plus important par rapport à l'ensemble de l'Italie (- 5,7%). En 2007 notamment, il y avait dans la région 36 entreprises avec au moins 20 salariés, des chiffres en baisse si l'on prend en considération les 52 entreprises recensées par l'ISTAT en 2001 (fig. 1.2); même le nombre des salariés a davantage diminué dans la région qu'au niveau national (respectivement, - 18,0% et - 6,0%).

L'Administration régionale est intervenue pour soutenir le secteur industriel aussi bien avec les mesures anticrise promulguées en 2009 et confirmées en 2010 (cf. encadré: *Les mesures anticrise adoptées par la Région*) qu'avec des allocations supplémentaires d'un montant de 156 millions d'euros pour le triennat 2010-2012, ce qui représente

globalement l'équivalent de 35% de la valeur ajoutée de l'industrie valdôtaine par rapport à l'année 2007. Ces ressources financeront principalement des interventions dans le secteur de l'énergie (52%), de soutien à la naissance et à la croissance des entreprises (27%) et de développement de la recherche et du transfert technologique (17%).

Figure 1.2



Source: ISTAT, *Censimento dell'industria e dei servizi del 2001* et *Archivio statistico delle imprese attive del 2007*.

(1) Pour des raisons de représentation graphique, les données relatives à la classe de 1 à 9 salariés ne sont pas reportées. Le nombre d'entreprises appartenant à cette classe de taille était équivalente à 784 en 2007 (850 en 2001) et les salariés étaient au nombre de 1 989 (2 024 en 2001). En 2007, le nombre total d'entreprises industrielles proprement dites correspondait à 878 unités (947 en 2001) et les salariés étaient au nombre de 6 494 (7 919 en 2007).

## LES SOURCES D'ÉNERGIE ET LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS LA VALLÉE D'AOSTE

Sur la base des données du dernier bilan énergétique régional publié par l'ENEA (Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies), en 2005, 47,8% de la consommation intérieure brute de la Vallée d'Aoste, équivalente à presque un million de tonne équivalent pétrole (tep), a été satisfaite par des produits pétroliers et des gaz combustibles (un pourcentage inférieur à la moyenne italienne de 79,1%) et 41,1% l'a été avec des sources d'énergie renouvelables, contre une moyenne nationale de 6,8%.

La Vallée d'Aoste apparaît dans l'ensemble comme étant une région à la haute intensité énergétique: en 2005, le rapport entre emplois finaux d'énergie et PIB équivalait à 166 tep par million d'euros contre les 107 tep de la moyenne nationale; c'est le secteur industriel, avec une consommation équivalente à 293 tep par million d'euros de valeur ajoutée (190 dans la moyenne italienne) qui y contribue. Dans la région, presque la moitié de la consommation totale d'énergie est absorbée par l'usage civil, alors que 15% l'est par le secteur industriel (contre, respectivement, les 32% et les 28% du pays). La consommation d'énergie par personne, calculée suivant le rapport entre emplois finaux d'énergie (en tep) et la population, était plus du double par rapport au reste du pays.

En 2008, la production brute d'énergie électrique issue de sources renouvelables (y compris l'énergie hydrique, très importante dans la Vallée d'Aoste) dépassait de 2,4 fois le total des consommations internes brutes d'énergie électrique, contre une moyenne nationale et du Nord-Ouest respectivement de 16,6% et de 19,6%.

## *Le bâtiment*

En 2009, la conjoncture dans le secteur du bâtiment a enregistré un affaiblissement : les entreprises interrogées par la *Banca d'Italia* ont mis en évidence l'important ralentissement de la valeur de la production et une légère baisse du nombre d'employés. Selon les enquêtes prévisionnelles de l'ANCE Piémont (Association nationale italienne des bâtisseurs de maisons) effectuées sur un échantillon d'entreprises valdôtaines, les soldes entre indications d'augmentation et diminution du chiffre d'affaires et de l'emploi sont restés sur les valeurs négatives relevées à partir du second semestre 2008. Même les données de la Caisse régionale du bâtiment (*Cassa edile regionale*) mettent en évidence, à la fin des douze mois se concluant en septembre 2009, une réduction du nombre d'heures travaillées et de la masse salariale par rapport à la même période de l'année précédente (respectivement, - 10,7 et - 4,3%); cependant, durant le dernier trimestre, ces indicateurs ont recommencé à monter (5,3 et 8,4% sur la même période en 2008).

*Dans le secteur privé, les « permis de construire » délivrés par les principales communes de la région ont baissé de 23,5% par rapport à l'année précédente. Par contre, le nombre de déclarations de début de travaux, généralement rattachées à des travaux d'entretien et de rénovation, a augmenté de 7,4% et de 16,4% celui de communications d'abattements fiscaux parvenues au bureau d'imposition italien (Agenzia delle entrate, - 9,1% en 2008); la fiscalité incitative (pour l'achat de meubles et d'électroménagers à haute économie d'énergie) associée aux aides pour la rénovation de l'unité d'habitation pourrait avoir influencé cette augmentation.*

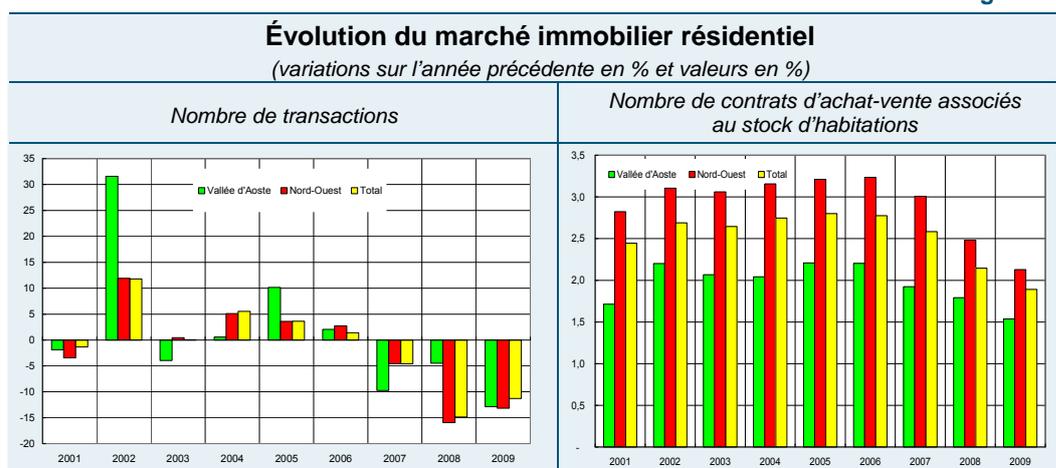
*À l'avenir, l'industrie du bâtiment privée pourrait bénéficier de la mise en place du Plan maison national (Piano casa nazionale), accord-cadre stipulé entre le gouvernement, les régions et les collectivités locales pour adopter des mesures ayant pour but de relancer le secteur du bâtiment au moyen d'interventions d'agrandissement, de démolition et de reconstruction d'édifices résidentiels. Suite à cet accord, la région Vallée d'Aoste a approuvé la loi régionale n° 24 du 4 août 2009 qui, contrairement à d'autres régions, aura une validité permanente: à partir de février 2010, les demandes et les crédits des professionnels (respectivement, 40 et 90 en un mois) ont commencé à être présentés par voie télématique. L'activité de production pourrait nouvellement se développer s'il était possible d'augmenter volumétrie des structures d'hébergement de la région (cf. encadré : Les mesures anticrise adoptées par la région).*

Selon les relevés de l'Observatoire sur le marché immobilier de l'*Agenzia del territorio* (Services italiens du cadastre) (OMI), en 2009, le nombre de transactions immobilières dans la région a chuté de 12,8% par rapport à l'année précédente, une réduction plus importante par rapport à celle enregistrée deux ans auparavant et analogue à celle relevée au Nord-Ouest et au niveau national (fig. 1.3).

À la baisse de la demande se sont ajoutés un allongement des temps de vente et un ralentissement des cotations: sur la base des informations récoltées par l'OMI, il résulte qu'en 2009, le taux de croissance des prix des habitations, à valeurs réelles, a été plus bas de 2,3% par rapport à celui enregistré en 2008 (2,8%).

En 2009, 1,5% du stock immobilier régional, indicateur en baisse continue depuis 2007, a été objet de transaction. Dans la région, ce rapport résulte structurellement inférieur aussi bien à celui du Nord-Ouest qu'à celui de l'Italie (respectivement, de 2,1% et 1,9%; fig. 1.3).

Figure 1.3



Source: traitements des données de l'Agenzia del territorio (Services italiens du cadastre).

Dans le secteur des travaux publics, la demande de nouveaux travaux a baissé : sur la base des données du CRESME (Centre italien de recherches économiques), la valeur des appels d'offres publiés est passée de 336 millions d'euros en 2008 (dont 105 millions de l'ANAS, la société qui gère le réseau routier et autoroutier en Italie, pour la réalisation d'un itinéraire routier alternatif dans la commune de Saint-Oyen afin d'améliorer la viabilité dans la Vallée du Grand-Saint-Bernard) à 245 millions en 2009. Même le montant des travaux programmés pour l'année 2009 par l'administration régionale a diminué: le plan opérationnel inclut des interventions pour une valeur de 41 millions d'euros, en baisse de 24,5 % par rapport au plan de l'année précédente. La valeur moyenne des appels gagnés par l'Organisme régional est passée de 428 à 270 mille euros et cela pourrait avoir surtout favorisé les petites entreprises locales.

En 2010, l'activité de production dans le secteur des travaux publics pourrait être relancée par le début des travaux relatifs à l'itinéraire routier alternatif et par l'augmentation de 24% des œuvres insérées dans le plan opérationnel régional 2010, d'une valeur moyenne encore assez basse (330 mille euros).

*Parmi les principaux travaux publics, en plus de l'itinéraire routier de Saint-Oyen, est prévu le début des travaux pour la construction d'un tunnel de sécurité dans le tunnel du Grand-Saint-Bernard afin d'améliorer la viabilité de l'accès au tunnel.*

*En 2010 ont débuté les procédures pour concevoir le projet visant la transformation de la caserne Testafocchi d'Aoste en campus universitaire: les travaux, qui sont estimés à 80 millions d'euros, devraient être achevés en 2015. Toujours en 2010, devraient être entamées les mêmes procédures pour l'agrandissement de l'hôpital régional: le coût est estimé à 150 millions d'euros et la fin des travaux est prévue pour 2018.*

### Les services

*Le commerce* - En 2009, selon les données *InfoCamere-Movimpresa*, le nombre d'entreprises travaillant dans le commerce a encore diminué (- 1,4%; - 2,0 en 2008; tab. a4). La réduction a principalement concerné le secteur de la vente au détail. Début 2009, les relevés de l'Observatoire national du commerce mettaient en évidence une

augmentation du nombre d'établissements de la grande distribution (typologie grands magasins) et une tendance similaire pour les superficies de vente et pour le nombre d'employés par rapport à l'année précédente (tab. a9).

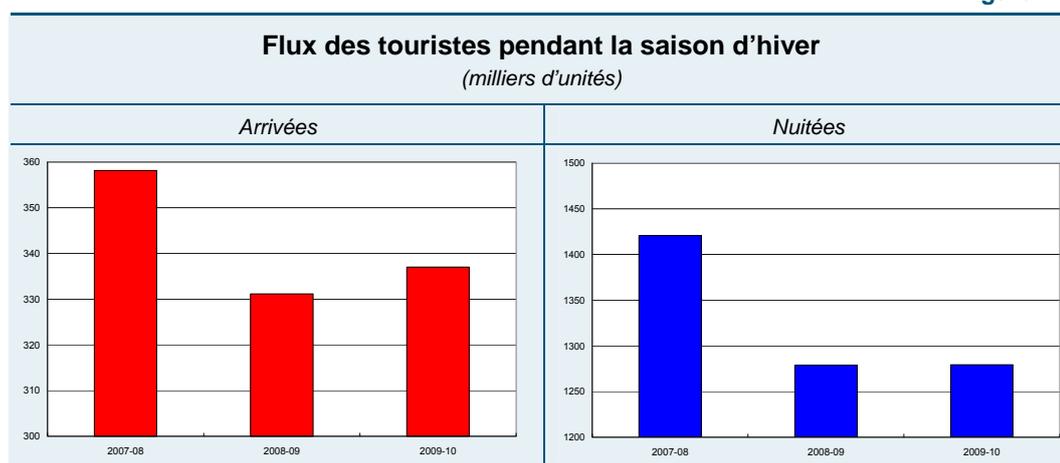
Sur la base des données publiées par *Prometeia-Findomestic* (enquête menée par une société de conseil et une banque italiennes), en 2009, le revenu disponible par personne dans la Vallée d'Aoste - équivalent à 21 600 euros et seulement inférieur à celui de l'Émilie-Romagne et de la Lombardie - s'est réduit de 0,7% par rapport à l'année précédente (- 0,5% en Italie). La dépense pour les biens durables a diminué dans la région de 7,3% en termes réels (- 12,3% en 2008), suite à une tendance à la baisse enregistrée dans tous les secteurs (meubles, électroménagers, informatique, automobiles et motos).

*Le tourisme.* Sur la base des données publiées par l'administration régionale, en 2009, les arrivées de touristes dans les structures d'hébergement valdôtaines ont augmenté de 2,3% (1,4 en 2008), grâce à l'augmentation des flux de touristes italiens (tab. a10). Le nombre total de jours de présence a diminué de 1,3% (nombre stationnaire en 2008): la réduction du nombre d'étrangers (- 8,3%) a été compensée seulement en partie par l'augmentation des Italiens (2,3%). Par conséquent, la durée moyenne d'un séjour est passée de 3,6 jours en 2008 à 3,4 jours en 2009.

Les présences les plus basses de touristes étrangers concernaient les nationalités aux flux les plus élevés (Royaume-Uni, France et Russie). Par contre, il a principalement été enregistré une augmentation de présences des touristes italiens en provenance des régions les plus proches (Lombardie, Piémont et Ligurie). C'est à eux que l'on doit la moitié du total des journées de présence dans la région.

Globalement, le cours de la saison a été en dent de scie. La saison d'hiver 2008-09 avait enregistré une baisse généralisée des nuitées et des arrivées; l'été, par contre, a obtenu des résultats positifs, caractérisés par une augmentation des présences d'Italiens surtout dans les hôtels de luxe et dans les campings.

Figure 1.4



Source : traitement des données du comité régional du tourisme (Assessorato regionale al turismo).

Pendant la saison d'hiver 2009-2010, les arrivées d'Italiens ont augmenté de 1,8%, et ce grâce également à la Foire de l'artisanat local de Sant'Orso, une manifestation qui a attiré cette année environ 250 mille visiteurs; les flux plus bas d'étrangers

ont influé sur le total des nuitées qui s'est révélé être égal à celui de la saison précédente (fig. 1.4). Les données provisoires de l'*Associazione valdostana impianti a fune* (Association valdôtaine des funiculaires), actualisées au mois de février, montrent un recul des recettes à 41 millions d'euros, contre les 45 de la saison précédente, considérée comme exceptionnelle en raison des chutes de neige abondantes et du climat favorable, et contre les 42 millions de la saison 2007-08; le nombre des présences sur les pistes se serait établi aux niveaux des années précédentes, autour de 2 millions.

En 2009, la capacité d'accueil des hôtels a progressé de 7,4% en termes de lits touristiques disponibles: la réduction enregistrée dans les hôtels 1 ou 2 étoiles a été plus que compensée par l'augmentation de la disponibilité des structures plus qualifiées, concernées en deux cas par le reclassement de 4 à 5 étoiles. Ce processus d'adaptation des structures a continué d'être supporté par les interventions régionales, constituées en 2009 de crédits à fonds perdu et de financements à taux favorisé d'une valeur supérieure à 9 millions d'euros au profit de presque 200 entreprises (en 2008, la région avait engagé 11 millions au profit de 170 entreprises).

*Au cours de 2009, l'administration régionale, afin d'établir et de coordonner une stratégie touristique efficace, a réalisé un plan de marketing territorial et a institué l'Office régional du tourisme, qui a rassemblé les onze entreprises de renseignements et accueil touristiques présentes sur le territoire régional. En particulier, le plan met en évidence les initiatives visant à exploiter les potentialités du tourisme de proximité, à travers des offres de mini-vacances pendant lesquelles les touristes puissent concilier les activités sportives avec la découverte de la nature et de la culture locales, ainsi qu'avec des moments de bien-être dans les centres de relaxation. Dans ce cadre, en 2009, il a été approuvé une loi régionale qui permet d'augmenter le volume des structures d'accueil et des commerces fournissant des aliments et des boissons.*

*Les transports.* – En 2009, le nombre de véhicules automobiles en transit dans la région a progressé de 0,7% au total par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a reflété l'évolution du trafic de transit aux péages autoroutiers et a exclusivement concerné les véhicules légers; les effets de la crise économique ont affecté l'évolution des passages de poids lourds, diminués de plus de 10% dans les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard (tab. 1.1).

**Tableau 1.1**

<b>Transit de véhicules automobiles en région</b>						
<i>(nombre de passages en milliers et variations sur l'année précédente en %)</i>						
POINTS DE PASSAGE	Véhicules légers		Poids lourds		Totaux	
	2009	Var. en %	2009	Var. en %	2009	Var. en %
Tunnel du Mont-Blanc	1.199	1,0	534	-11,7	1.733	-3,3
Tunnel du Grand-Saint-Bernard	497	1,9	82	-12,3	579	-0,4
Péages S.A.V.	17.352	2,5	3.505	-6,1	20.858	1,0
Péages R.A.V.	..	..	..	..	472	3,0
<b>Total</b>	..	..	..	..	23.641	0,7

Sources: *Società Italiana per azioni per il Traforo del Monte Bianco* (société exploitante du Tunnel du Mont-Blanc), *SISEX spa* (société exploitante du Tunnel du Grand-Saint-Bernard), *Società Autostrade Valdostane* et *Raccordo Autostradale Valle d'Aosta* (sociétés exploitantes des voies autoroutières de la Vallée d'Aoste).

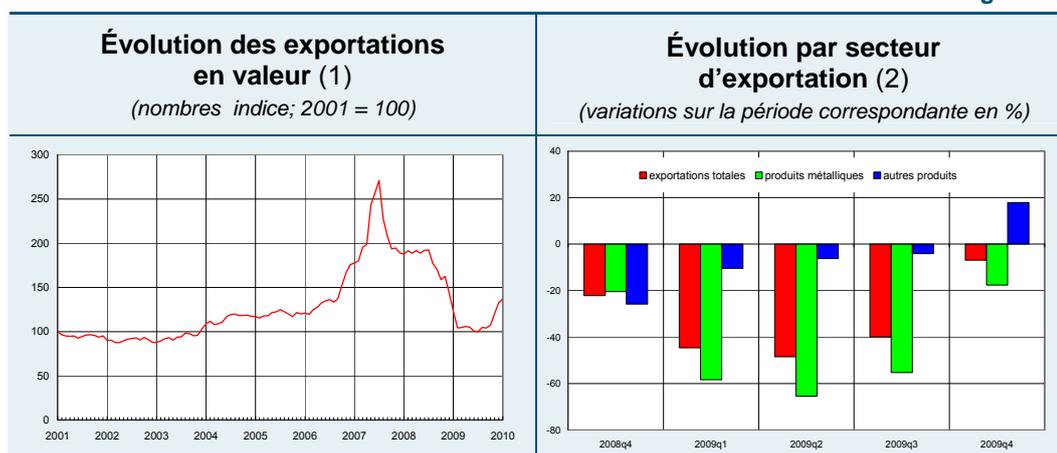
## Les échanges extérieurs

Selon les données provisoires de l'ISTAT, en 2009, les exportations de biens à prix courants ont accusé une chute de 36,5% (-18,0% en 2008; tab. a11). Ce recul a été supérieur à la baisse moyenne des régions italiennes du Nord-Ouest et à la baisse nationale (respectivement, -20,4% et -21,4%).

Sur cette tendance ont considérablement pesé les exportations de métaux et de produits métalliques, représentant plus de la moitié du total et ayant baissé de 51,0% en valeur, tandis que les prix unitaires moyens correspondants ont enregistré une chute plus contenue (-6,6%). Parmi les autres secteurs principaux, les exportations d'outillage et d'équipements automobiles ont augmenté (respectivement, 28,4% et 11,2%), tandis que celles de produits alimentaires ont diminué (-9,2 %; tab. a11).

Au cours de l'année 2009, la dynamique négative des exportations, particulièrement négative pendant la première partie de l'année, s'est améliorée au dernier trimestre: l'atténuation de la baisse des ventes de produits métalliques et l'augmentation de celles des autres produits ont contribué à cette amélioration (fig. 1.5).

Figure 1.5



Source: traitements des données de l'ISTAT.

(1) Données mensuelles désaisonnalisées. - (2) Données trimestrielles.

La contraction des exportations sur l'ensemble de l'année 2009 a affecté aussi bien l'Union européenne (UE) que le reste du monde. Au sein de l'UE, à l'exception des ventes vers la Pologne (augmentées dans le secteur des produits métalliques et des matières plastiques), les exportations ont baissé sur tous les principaux marchés, et notamment en Allemagne, au Royaume-Uni et en Suède. Également sur les principaux marchés extra-UE, la tendance négative des ventes a été plutôt généralisée: en particulier, en Suisse et dans les pays de l'Amérique centrale et du Sud, la chute des ventes a été très considérable (tab. a12).

En 2009, les importations ont diminué de 41,5% en valeur (tab. a11): comme durant l'année précédente, cette diminution a été surtout influencée par la forte baisse enregistrée dans le secteur des métaux et des produits métalliques.

Le solde positif des échanges commerciaux a reculé de 306 à 215 millions d'euros.

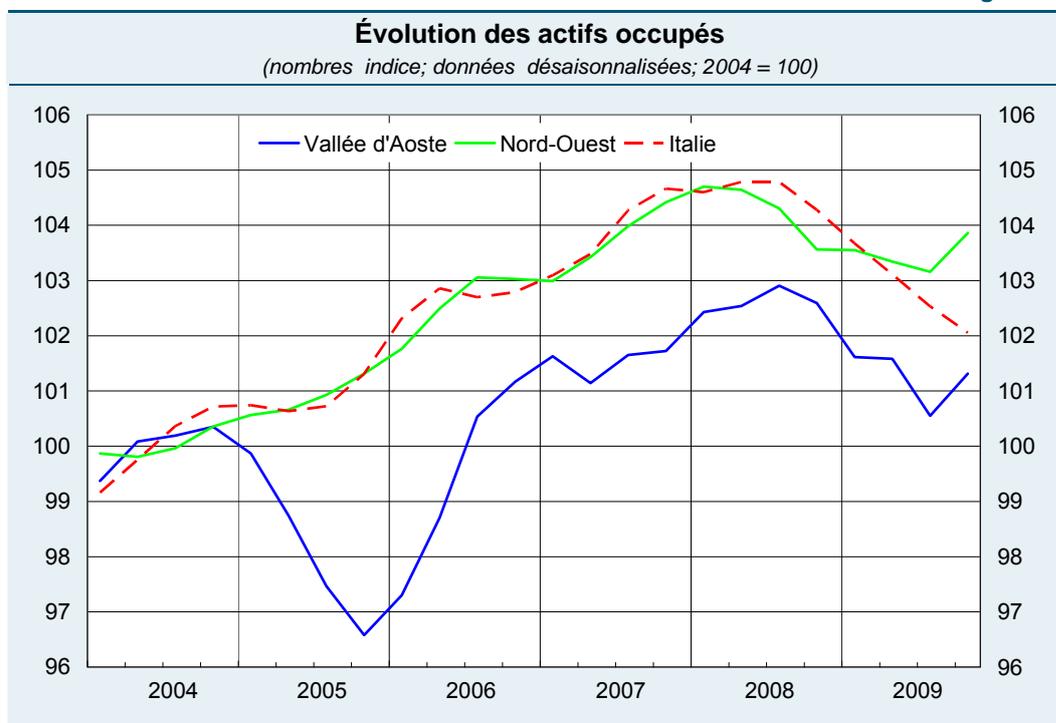
## 2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### *L'emploi, l'offre d'emploi et le chômage*

Après trois ans d'expansion, en 2009, l'emploi dans la Vallée d'Aoste a accusé une chute due à l'aggravation de la crise, malgré un recours massif au dispositif de chômage partiel (*Cassa integrazione guadagni*, CIG): d'après l'enquête sur les forces de travail (*Rilevazione sulle forze di lavoro*) de l'ISTAT, le nombre d'actifs occupés a diminué de 0,9% (0,5% en 2008; tab. a13); cette tendance pourrait avoir été soutenue par l'effet retardé des enregistrements au Bureau de l'État civil italien des étrangers régularisés.

La diminution du nombre d'actifs occupés, inférieure à la baisse moyenne dans les régions nord-occidentales italiennes et dans l'ensemble de l'Italie (respectivement, -1,2% et -1,6%), est imputable à la forte contraction de la composante du travail indépendant (-13,2%; -0,3% en 2008), tandis que le nombre de travailleurs salariés a augmenté de 4,0% (0,8% en 2008; tab. a14). Le fléchissement de l'emploi a affecté davantage la population masculine (-1,4%) par rapport à la population féminine (-0,3%).

Figure 2.1



Source: traitement des données de l'ISTAT, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (Enquête sur les forces de travail).

L'industrie proprement dite a été le secteur qui a souffert davantage de la crise, avec une chute de l'emploi de 14,6% (en moyenne sur l'année, un millier d'unités en moins; 1,4% en 2008); ce qui dépend surtout de la diminution enregistrée pour la composante des travailleurs salariés.

Quant aux services, après l'interruption enregistrée au cours de l'année précédente, l'emploi a recommencé à croître en 2009 (1,0%); cela a été dû à la tendance moyenne des secteurs autres que le commerce, où le nombre d'actifs occupés a recommencé à augmenter (2,8%). Dans le secteur commercial, au contraire, l'emploi a enregistré une contraction de 8,0% (environ 500 unités en moins), après trois ans d'expansion; cette chute a davantage affecté les indépendants.

En revanche, le nombre d'actifs occupés dans le secteur du bâtiment a augmenté de 2,6%.

En moyenne sur l'année, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans a reculé de 67,9% à 67,0 %; cet indicateur reste supérieur à celui des régions italiennes du Nord-Ouest (65,1%).

Selon les données fournies par l'administration régionale valdôtaine, en 2009, le nombre d'insertions sur le marché du travail a diminué de 6,2%, un chiffre supérieur à celui de l'année précédente (-3,9%).

D'après les données de l'ISTAT, en 2009 l'offre d'emploi a augmenté de 0,3%, contre 0,6% en 2008. Le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans a diminué de 70,2% à 70,1%.

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 36,0%. Cette hausse a contribué à accroître le taux de chômage de 3,3% à 4,4%, un chiffre qui demeure toutefois l'un des plus contenus parmi les régions italiennes.

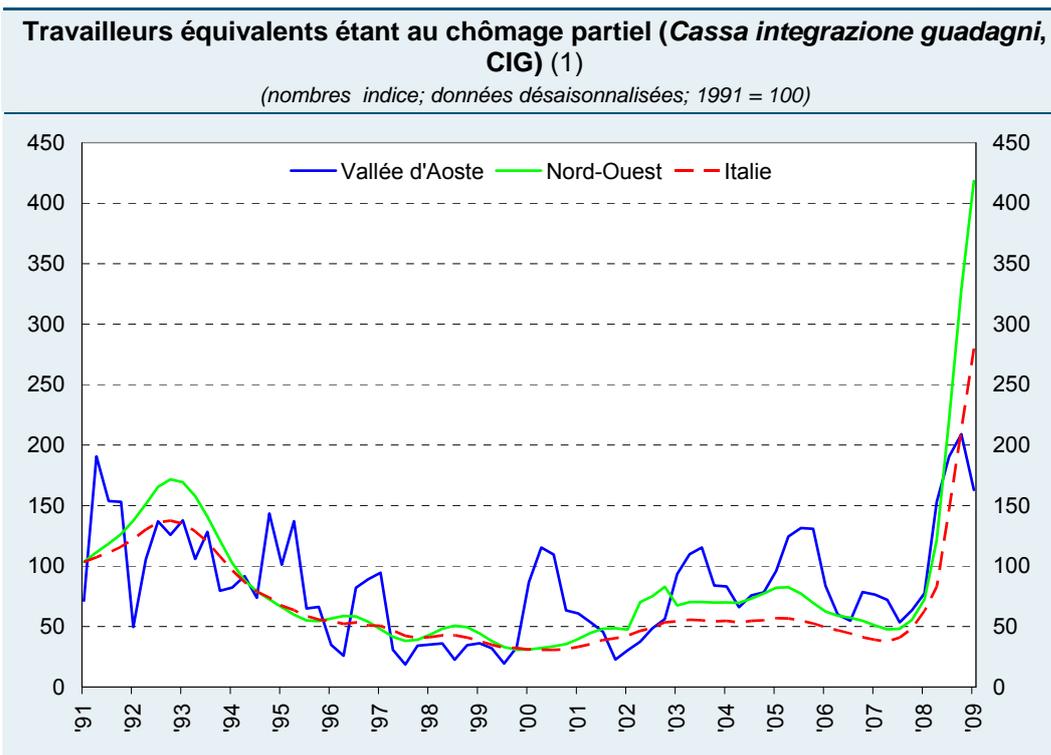
### ***Les prestations sociales***

En 2009, le nombre d'heures de chômage partiel (*Cassa integrazione guadagni*, CIG) autorisé par l'Institut national de Sécurité sociale italien (INPS) a augmenté de 89,4% par rapport à l'année précédente (6,4% en 2008), reflétant ainsi la forte dégradation de la conjoncture; le chiffre total est le résultat d'une croissance encore plus significative du régime ordinaire par rapport au régime spécial (respectivement, 98,1% et 69,5%; tab. a15). L'augmentation des heures de CIG totales a affecté davantage les travailleurs du secteur de l'industrie proprement dite (176,6%) et, dans une moindre mesure, les travailleurs du bâtiment (7,1 %).

Dès le mois de juillet 2009, le recours plus important au dispositif CIG a été favorisé par l'extension des bénéficiaires des prestations sociales, par dérogation à la législation ordinaire, à tous les secteurs de l'économie et à des catégories de travailleurs qui n'en bénéficient pas normalement. Cet accord-cadre, à la suite des mesures d'extension partielle des bénéficiaires de 2005, 2007 et 2008, a également établi des politiques de formation et de reconversion professionnelle, prévoyant un rapport étroit entre l'indemnisation reçue et l'activité effectuée. Au cours de l'année 2009, le Ministère italien du Travail a mis à la disposition de la Vallée d'Aoste des fonds s'élevant à 3,5 millions d'euros, à utiliser avant fin 2010. Selon les données de la société *Italia Lavoro*, en 2009, le dispositif CIG spécial dérogatoire incluait 9 entreprises valdôtaines, pour un nombre maximum de 190 travailleurs.

En 2009, dans le secteur industriel, les travailleurs équivalents étant au chômage partiel (obtenus en divisant les heures de CIG par le volume d'heures contractuel) ont été égaux à 10,7% des unités de travail (UTA) standard employées, en forte hausse par rapport à 2008 (5,6%); ce chiffre est légèrement supérieur au chiffre national et plus contenu par rapport à la moyenne du Nord-Ouest. Également grâce au dispositif CIG dérogatoire, les heures allouées ont augmenté de 27,1% par rapport à l'année précédente (15,0% en 2008) dans le secteur de l'artisanat et, avec des rythmes élevés, aussi dans les transports, les communications et le commerce.

Figure 2.2



Source: traitement des données de l'INPS.

(1) Heures de chômage partiel allouées, divisées par le volume d'heures contractuel.

Les données concernant les inscriptions aux listes de mobilité au cours de l'année 2009, fournies par l'administration régionale valdôtaine, montrent une augmentation des flux d'inscrits de 88,65% par rapport à l'année précédente, notamment aux mois de mai et d'août. Cette forte hausse est partiellement imputable à l'inscription des salariés d'une entreprise de taille importante dans le contexte de la région.

### *Le plan régional de politique de l'emploi*

Au cours de l'année 2009, il a été approuvé le nouveau plan triennal de politique de l'emploi dans la région autonome de la Vallée d'Aoste, dans le but de soutenir l'embauche de travailleurs et de faciliter leur stabilité ou mobilité sur le marché du travail; dans le budget ajusté 2009-11, le fonds correspondant s'élève à 19 millions d'euros répartis plus ou moins équitablement sur les trois ans.

*Deux domaines d'intervention ont été prévus: les politiques de système et les politiques actives de l'emploi. Les premières, visant à créer des conditions du contexte favorables au développement et au suivi du plan lui-même, incluent des activités de promotion et de communication, de réorganisation des services pour l'emploi, de renforcement des systèmes d'information et d'intégration du système éducatif et de la formation. Les secondes identifient des stratégies intégrées visant à gérer la crise économique (cf. encadré: Les mesures anticrise adoptées par la région), à soutenir la vocation à la création d'entreprises, à promouvoir l'intégration dans le marché du travail des personnes handicapés et/ou se trouvant dans une situation de malaise social; le plan comprend également des initiatives visant à promouvoir et à soutenir l'innovation et la recherche.*

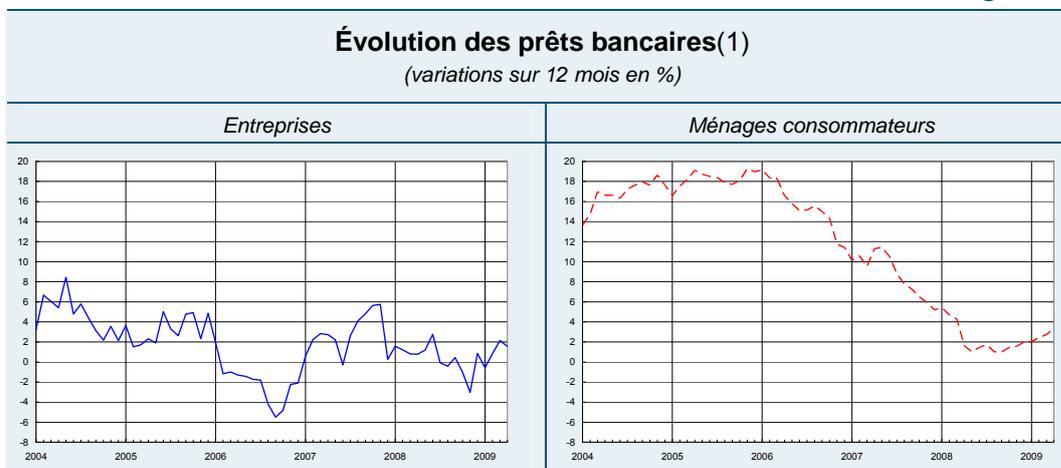
# L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

## 3. LE MARCHÉ DU CRÉDIT

### *Le financement de l'économie*

En 2009, les prêts bancaires octroyés aux résidents valdôtains, diminués des créances irrécouvrables et des opérations de mise en pension de titres, corrigés des opérations de titrisation, ont diminué de 0,4% sur douze mois, une diminution analogue à celle de la moyenne nationale; ils avaient augmenté de 1,6% à la fin de l'année précédente (tab. 3.1). La contraction des financements aux entreprises a influé sur cette chute, tandis que le taux de croissance est resté positif pour les ménages consommateurs (fig. 3.1). La faible dynamique du crédit en 2009 est imputable à des facteurs concernant aussi bien la demande que l'offre (cf. encadré: *Les effets de la crise financière sur la demande et sur l'offre de crédit dans la région*).

Figure 3.1



Source: traitement des données de la Banca d'Italia.

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie et, à compter d'octobre 2007, comprennent les communications de la Caisse de Dépôts et Consignations italienne (*Cassa depositi e prestiti*). Les créances irrécouvrables et les mises en pension de titres en sont exclues. Les variations sont corrigées des titrisations et ne tiennent pas compte de reclassements, variations du change ni d'autres variations qui ne proviennent pas de transactions. La correction des titrisations se fonde sur des estimations des remboursements des prêts titrisés. Les données concernant l'année 2010 sont provisoires. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

En mars 2010, les prêts bancaires, corrigés des titrisations, ont progressé d'1,5% sur douze mois, par suite du retour à la croissance des prêts accordés au secteur de la production et de la légère accélération des financements aux ménages consommateurs.

Tableau 3.1

Prêts par secteur d'activité économique (1)								
(variations sur 12 mois en %)								
PÉRIODE	Administra- tions publiques	Sociétés financières et d'assurance	Entreprises				Ménages consomma- teurs	Total
			moyennes et grandes		petites (2)			
					Ménages producteurs (3)			
mars 2008	::	56,5	2,7	1,4	6,4	5,4	11,3	::
juin 2008	::	20,9	2,6	0,5	8,7	6,7	8,8	::
sept.2008	::	138,0	5,6	5,4	6,3	5,4	6,5	::
déc. 2008	-2,2	-45,3	1,6	1,3	2,4	1,8	5,4	1,6
mars 2009	-3,0	-55,2	0,8	0,9	0,4	-0,2	1,6	-0,3
juin 2009	-4,3	-44,4	-0,1	0,7	-2,2	-2,1	1,7	-0,7
sept.2009	-3,5	-64,2	-1,0	-1,1	-0,9	-2,1	1,4	-1,8
déc. 2009	-6,4	-11,0	-0,6	-0,7	-0,2	-0,4	2,0	-0,4
mars 2010	-3,0	-25,2	1,6	1,6	1,4	2,4	3,4	1,5

(1) Les données de mars 2010 sont provisoires. Les créances irrécouvrables et les mises en pension de titres sont exclues des prêts. À compter d'octobre 2007, les données comprennent les communications de la Caisse de Dépôts et Consignations italienne (*Cassa depositi e prestiti*). Les variations sont corrigées des titrisations et ne tiennent pas compte des effets de reclassements, variations du change ni d'autres variations qui ne proviennent pas de transactions. La correction des titrisations se fonde sur des estimations de remboursements des prêts titrisés. Cf. section : *Notes méthodologiques*. – (2) Sociétés en commandite simple et en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés. – (3) Sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de 5 salariés maximum.

Au quatrième trimestre 2009, les taux d'intérêt sur les prêts à court terme sur les opérations envers les clients résidents se sont élevés à 5,8%, en baisse de deux points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'année précédente. De même, le taux effectif global (TAEG) sur les prêts à moyen et long termes a reculé, pendant la même période, de 6,0% à 4,0% (tab. a19). Au premier trimestre 2010, les taux d'intérêt sur les prêts bancaires ont continué de baisser, de 0,2 points de pourcentage à court terme et de 0,8 points à moyen et long termes.

### LES EFFETS DE LA CRISE FINANCIÈRE SUR LA DEMANDE ET SUR L'OFFRE DE CRÉDIT DANS LA RÉGION

Dans le but d'analyser les effets de la crise financière sur la demande et sur l'offre de crédit, la *Banca d'Italia* a mené une enquête, aux mois de novembre 2009 et de mars 2010, sur un échantillon de plus de 400 banques (*Regional Bank Lending Survey*, cf. les *Notes méthodologiques* et la publication *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale nel 2009*, dans *Economie Regionali*, n° 22, février 2010).

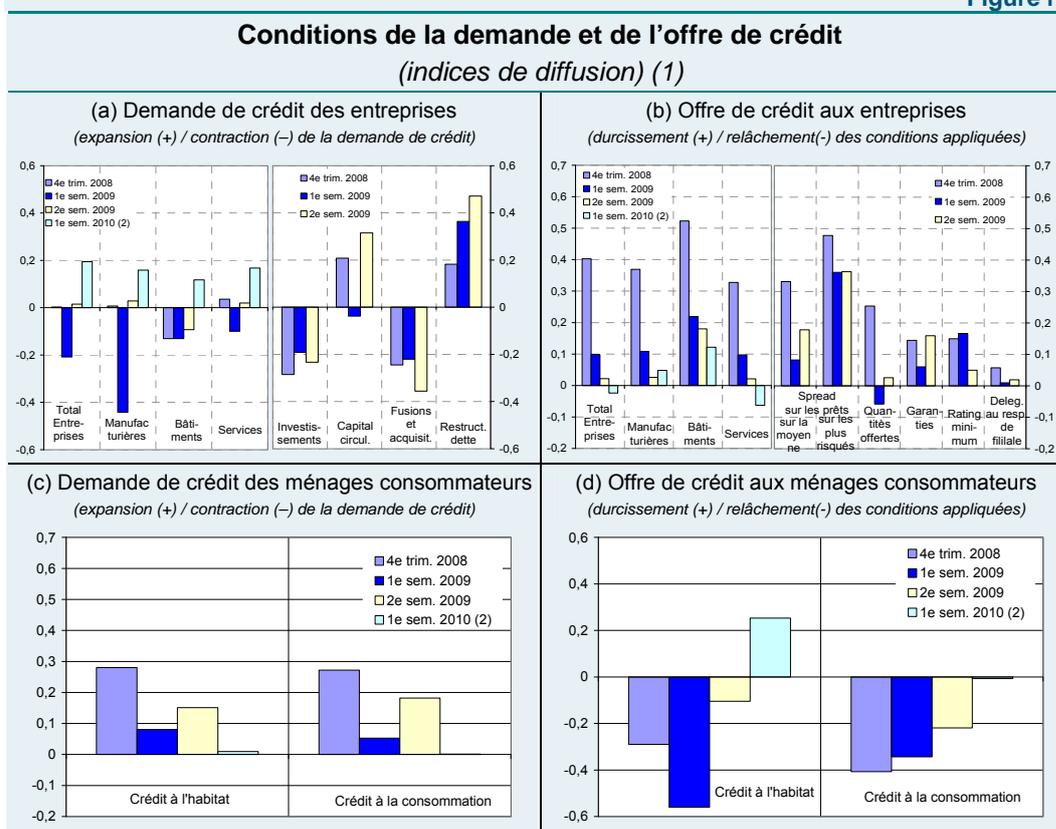
Sur la base des réponses des intermédiaires régionaux faisant l'objet de l'enquête (environ 70), la demande de financements par les entreprises a enregistré une légère hausse au second semestre 2009, contre la chute remarquée pendant la première partie de l'année; la forte réduction des demandes de financement des projets d'investissement des entreprises n'a été que partiellement compensée par la contribution positive provenant de la demande de crédit pour la couverture du capital circu-

lant et liée à la restructuration des dettes en cours (fig. r1.a). Au premier semestre 2010, la demande de financements devrait être positive dans tous les secteurs.

Quant à l'offre, le sensible durcissement enregistré dès le dernier trimestre 2008, s'est progressivement atténué au cours de l'année 2009; à l'avenir, il devrait s'arrêter au premier semestre 2010, notamment pour le secteur des services; dans les autres branches les conditions demeureraient légèrement restrictives (fig. r1.b).

Entre fin 2008 et 2009, la plus grande prudence des intermédiaires bancaires dans l'octroi de crédits s'est traduite, la plupart des fois, par une augmentation des *spreads* appliqués aux entreprises, en particulier aux entreprises les plus risquées; la réduction des quantités offertes, enregistrée au début de la crise, s'est essentiellement annulée au cours de l'année 2009. La restriction de l'offre s'est également manifestée par une demande de garanties plus systématique; l'octroi de financements paraît avoir été encore plus strictement soumis à des indicateurs objectifs, tels que le *rating* ou le *scoring*.

Figure r1



Source: *Indagine della Banca d'Italia sulle principali banche che operano nella regione*.

(1) Pour la création des indices de diffusion cf. *Notes méthodologiques*. Pour plus de détails, voir *La domanda e l'offerta di credito a livello territoriale nel 2009*, dans *Economie Regionali*, n° 22, février 2010. - (2) Prévisions relevées au mois de mars.

Sur la base des réponses des banques, au cours de l'année 2009, la demande de crédit des ménages s'est fortement réduite (fig. r1.c). Selon les attentes des banques, au premier semestre 2010, la demande de crédit à l'habitat devrait avoir recommencé à croître, tandis que la dynamique de la demande de crédit à la consommation devrait être restée stationnaire. Quant à l'offre, le durcissement des conditions d'accès au crédit enregistré en 2009 se serait interrompu aux premiers mois de 2010 (fig. r1.d).

*Les entreprises.* – Fin 2009, les financements bancaires aux entreprises, corrigés des titrisations, ont diminué de 0,6% par rapport à l'année précédente, contre une augmentation d'1,6 % en décembre 2008 (tab. 3.1). Cette tendance a été influencée par la contraction de la composante à court terme, tandis que les prêts à long terme, qui constituent presque les trois quarts du total des prêts aux entreprises, ont augmenté. Au premier trimestre 2010, les prêts au secteur de la production ont recommencé à croître (1,6% sur douze mois).

En 2009, les financements à l'industrie manufacturière (non corrigés des titrisations) ont diminué de 9,1% sur douze mois; en particulier, ce recul a affecté les prêts aux entreprises alimentaires et à celles de produits métalliques. Les crédits aux entreprises du secteur de l'énergie ont augmenté (tab. a17). Les financements aux entreprises du bâtiment se sont accélérés d'1,7% à 6,7%. En 2009, suite à l'augmentation de 2,5% enregistrée fin 2008, les prêts aux entreprises du secteur des services ont baissé de 2,7%; le recul des financements aux entreprises du commerce et des services liés aux transports, s'est associé au ralentissement du crédit accordé aux hôtels et aux commerces (tab. a17).

Cette réduction des prêts a concerné aussi bien les entreprises de moins de 20 salariés (-0,2%) que celles de plus grosse taille (-0,7%), contre une augmentation en 2008 égale, respectivement, à 2,4% et à 1,3%.

### L'ACTIVITÉ DES CONFIDI (SOCIÉTÉS DE CAUTION MUTUELLE) DANS LA VALLÉE D'AOSTE

Fin 2009, selon les informations tirées de la *Centrale dei rischi* (système d'information sur l'endettement des clients de la *Banca d'Italia*), 26 parmi les 742 *confidi* italiens figurant au tableau visé à l'art. 155, alinéa 4, de la loi italienne sur les banques (*Testo Unico Bancario*), accordaient des garanties aux entreprises valdôtaines. L'activité était presque totalement concentrée dans les 5 *confidi* ayant leur siège légal en région. Dans l'ensemble, les sociétés de caution mutuelle accordaient des garanties à presque 1 900 entreprises valdôtaines, dont 1 400 environ de petite taille (moins de 20 salariés), pour un montant total de garanties s'élevant à environ 131 millions d'euros (un peu plus de la moitié par rapport aux entreprises de petite taille; tab. r1).

Tableau r1

#### Le marché régional des *confidi*: les entreprises bénéficiaires (1)

(données de décembre 2009; unités et millions d'euros)

	<i>Confidi</i> ayant leur siège en région	<i>Confidi</i> ayant leur siège dans d'autres régions du Nord-Ouest	<i>Confidi</i> d'autres zones	Total (2)
Nombre de <i>confidi</i> situées en région	5	14	7	26
Nombre d'entreprises garanties par les <i>confidi</i>	1.818	99	20	1.896
Valeur des garanties	114	16	1	131

Fonte: *Centrale dei rischi*. Cfr. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Les données se réfèrent aux *confidi* ayant accordé des garanties supérieures au seuil de relevé individuel selon les informations de la *Centrale dei rischi* au 31.12.2009. – (2) Le total peut différer de la somme des colonnes dans le cas des entreprises s'adressant à plusieurs *confidi* ayant divers sièges géographiques.

Parmi les banques exerçant leur activité dans la Vallée d'Aoste, 26 recevaient des garanties par les *confidi*. La plupart des garanties accordées aux entreprises valdôtaines affluaient aux banques de plus grosse taille, dont l'activité était particulièrement développée avec les *confidi* ayant leur siège en région.

Fin 2009, les prêts totaux que les banques octroyaient aux petites entreprises garanties par les *confidi* s'élevaient à 100 millions d'euros, soit 30,5% du total des prêts aux entreprises valdôtaines de petite taille, un pourcentage supérieur à celui du Nord Ouest et à la moyenne nationale.

Les *confidi* facilitent, en particulier, le recours au crédit des très petites entreprises (de moins de 5 salariés). Les prêts garantis par les *confidi* et octroyés à ces dernières correspondaient à 66,3%, contre un poids moyen sur les prêts totaux de 61,6 %.

La présence de garanties mutuelles influe sur le rapport banque-entreprise. En particulier, elle semble favoriser une plus basse concentration du crédit. Le pourcentage d'entreprises mono-débitrices est plus élevé parmi les entreprises n'ayant pas recours au *confidi*. Parmi les entreprises multi-débitrices, le pourcentage de la banque principale est plus bas pour les entreprises garanties par les *confidi* que pour les autres (68,7 et 76,1 en moyenne). La plus basse concentration du crédit pour les entreprises garanties par les *confidi* reflèterait le fait que ces sociétés souscrivent typiquement des conventions avec plusieurs banques. Les entreprises faisant partie de la société de caution mutuelle trouvent donc plus facile d'accéder au crédit même auprès d'intermédiaires autres que leur banque de référence.

Dans la Vallée d'Aoste, la qualité des crédits octroyés à des entreprises garanties par les *confidi* a montré une dégradation moins marquée par rapport à l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés. Par comparaison avec les crédits qui, fin 2007, ne présentaient pas de profils de nature problématique, les créances devenues irrécouvrables pendant les années 2008-09 se sont élevées à 0,5% dans le cas des crédits garantis par les *confidi*, et à 0,8% dans le cas des crédits non garantis par les *confidi*.

*Les ménages consommateurs.* – Fin 2009, les prêts aux ménages consommateurs, corrigés des titrisations, ont augmenté de 2,0%, un ralentissement par rapport à 5,4% en 2008 (tab. 3.1). Fin mars 2010, les financements aux ménages consommateurs valdôtains ont accéléré à 3,4%.

La composition des nouveaux prêts hypothécaires aux ménages a été caractérisée par une préférence croissante pour les prêts à taux indexé, qui ont représenté, en 2009, 64% des allocations totales (contre 39% en 2008).

Le taux sur les financements accordés aux ménages consommateurs pour l'achat d'habitations (TAEG) a baissé, fin 2009, à 3,1%, contre 5,5% en décembre 2008.

En 2009, le crédit à la consommation accordé par les banques a stagné (0,2 %; – 1,9 en 2008).

*Le risque de crédit.* – En moyenne sur les quatre trimestres 2009, l'incidence sur les prêts des nouvelles créances irrécouvrables rectifiées s'est révélée être en forte hausse par rapport à la moyenne correspondante en 2008 (respectivement, 3,0% et 0,5%; tab. 3.2), reflétant ainsi la continuation de la conjoncture défavorable. Cette tendance

a été davantage accentuée pour les entreprises que pour les ménages. Parmi les premières, la dégradation a affecté tant le secteur des services, sur lequel a pesé la faillite d'une entreprise importante, que l'industrie manufacturière (respectivement, de 0,8% à 6,9% et de 0,4% à 1,6%).

Net du secteur des services, l'indicateur total reviendrait à des niveaux légèrement plus contenus par rapport à la moyenne nationale.

Pour les ménages consommateurs, le rapport a augmenté de 0,6 points de pourcentage, atteignant 1,1% en moyenne en 2009.

**Tableau 3.2**

<b>Flux de nouvelles créances irrécouvrables par secteur d'activité économique (1)</b> (données se référant aux 12 mois se terminant à la période indiquée, en % des prêts)							
PÉRIODE	Ménages		Entreprises (2)			Total économie (3)	
	Producteurs	Consommateurs	Industrie manufacturière	Bâtiment	Services		
mars 2008	0,7	0,8	1,2	5,0	3,0	0,6	1,1
juin 2008	0,7	0,6	0,7	0,5	2,9	0,4	0,7
sept. 2008	0,5	0,6	0,8	0,2	3,3	0,4	0,7
déc. 2008	0,8	0,5	0,6	0,4	0,9	0,8	0,5
mars 2009	0,7	0,6	0,7	1,4	1,0	0,9	0,7
juin 2009	0,8	0,8	0,7	1,5	1,0	0,9	0,7
sept. 2009	1,0	0,9	3,3	1,4	0,7	7,3	2,6
déc. 2009	0,7	1,1	3,1	1,6	0,8	6,9	3,0

Source: traitements de données de la *Banca d'Italia*.

(1) Flux des « créances irrécouvrables rectifiées » au trimestre en question par rapport aux consistances des « créances non irrécouvrables rectifiées » en cours au début de la période (non corrigées des titrisations et n'incluant pas les communications de la Caisse de Dépôts et Consignations italienne (*Cassa depositi e prestiti*)). Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie, les nouvelles « créances irrécouvrables rectifiées » sont tirées des communications à la *Centrale dei rischi* (système d'information sur l'endettement des clients de la *Banca d'Italia*). Les données sont calculées comme des moyennes des quatre trimestres se terminant à celui de référence. – (2) Y compris les ménages producteurs. – (3) Outre les entreprises et les ménages consommateurs, le total économie inclut les administrations publiques et les sociétés financières et d'assurance.

Des signaux d'aggravation de la qualité des prêts sont également montrés par la dynamique des crédits aux clients ayant des difficultés financières temporaires (créances douteuses), qui ont grimpé, selon les données de la *Centrale dei rischi* (système d'information sur l'endettement des clients de la *Banca d'Italia*), à 1,8% des prêts accordés, contre 0,8% en 2008. Cette hausse a affecté aussi bien les entreprises que les ménages (respectivement, 1,2 et 0,3 points de pourcentage en plus par rapport à l'année précédente); l'incidence des créances douteuses a augmenté dans les services et le bâtiment.

### *L'épargne financière*

En 2009, les dépôts bancaires des entreprises et des ménages consommateurs valdôtains ont augmenté de 10,2% par rapport à l'année précédente (tab. a20); l'augmentation des dépôts sur les comptes courants (16,0%) a contribué à cette hausse; par contre, les dépôts sous forme de mises en pension de titres se sont réduits de

moitié. La collecte d'obligations, évaluée à la *fair value* (juste valeur), a augmenté de 26,1% sur douze mois.

L'épargne financière détenue auprès des banques par les ménages consommateurs valdôtains est constituée de dépôts, augmentés de 6,8% sur douze mois, et d'investissements en titres. Fin 2009, ces derniers, sur la base de l'évaluation à la *fair value* (juste valeur), étaient principalement constitués d'obligations émises par les banques d'une valeur de 31%, de parts d' OPC s'élevant à 29%, de titres d'État italiens correspondant à 20% et d'obligations *corporate* égales à 12%. Par rapport à l'année précédente, l'incidence des deux premières typologies d'investissement a augmenté (respectivement, de 5 et 3 points de pourcentage), tandis que celle des titres d'État italiens et des obligations *corporate* a baissé de 3 points de pourcentage. Le poids des gestions de patrimoines a aussi légèrement augmenté, passant à 6%, tandis que les investissements en actions ont continué à représenter moins de 2% du total.

En 2009, les dépôts sur les comptes courants des entreprises valdôtaines, la composante principale de l'épargne financière détenue auprès des banques, ont crû de 17,2%; d'après les opérateurs bancaires interviewés par la *Banca d'Italia*, le manque d'investissements a contribué à l'augmentation des encaisses sur les comptes courants.

### ***La structure du système financier et les réseaux commerciaux***

Fin 2009, il existait 14 banques dans la Vallée d'Aoste, soit une unité en plus par rapport à 2008, par suite de la réorganisation d'une banque ayant son siège hors région. Le nombre de guichets opérationnels est resté inchangé (96, dont 19 appartenaient à la seule banque ayant son siège dans la Vallée d'Aoste; tab. a21); en 2009, le nombre de guichets par 10 000 habitants a encore été supérieur à la moyenne nationale (respectivement, 7,5 et 5,6).

Deux intermédiaires financiers, enregistrés dans la liste spéciale visée à l'art. 107 de la loi italienne sur les banques (*Testo Unico Bancario*) et soumis à la supervision de la *Banca d'Italia*, ainsi que cinq sociétés de caution mutuelle (*consorzi di garanzia fidi* ou *confidi*), une desquelles a récemment obtenu l'enregistrement dans la liste susmentionnée, ont leur siège légal en région.

# LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

## 4. LES DÉPENSES PUBLIQUES

### *La taille de l'acteur public*

Sur la base des comptes des administrations locales italiennes (*Conti pubblici territoriali*, CPT) établis par le Département du Développement et de la Cohésion économique (Ministère italien du Développement économique), les dépenses publiques, diminuées des paiements d'intérêts, résultant des bilans consolidés des administrations locales valdôtaines, se sont établies, en moyenne sur les années 2006-08, à 10 766 euros par personne (tab. a22), soit une valeur supérieure à la moyenne des régions italiennes à statut spécial (RSS, 4 797 euros par personne). Ce niveau semble se rapprocher davantage de ceux des deux provinces autonomes de Trente et Bolzano (respectivement égaux à 8 537 et 8 320 euros par personne).

Par comparaison avec les autres RSS, la Vallée d'Aoste et les deux provinces autonomes (PA) sont caractérisées par la différente étendue de leurs tâches: les compétences en matière d'éducation sont particulièrement significatives. En outre, même par rapport aux deux PA, l'impossibilité de bénéficier d'économies d'échelle pour certaines catégories de dépenses, comme celles de l'administration générale, en raison de sa population réduite, influe sur le niveau plus élevé des dépenses par personne de la Vallée d'Aoste.

Les dépenses moyennes totales des administrations locales valdôtaines durant les trois années 2006-08 ont diminué de 4,2% par rapport aux dépenses moyennes des années 2003-05, un recul dû à la réduction de 12,2 % des dépenses du compte de capital. Les dépenses effectuées par la région et par l'ASL (*Azienda Sanitaria Locale*, établissement public sanitaire local) sont passées de presque 74% de la moyenne des trois années 2003-05 à 76% de la moyenne des années 2006-08, tandis que les dépenses des mairies ont baissé de presque 23% à environ 19%.

Les paragraphes suivants présentent l'analyse des principaux domaines d'intervention des dépenses effectuées au niveau décentralisé: les dépenses de santé et les dépenses d'investissement.

## La santé publique

Les dépenses de santé par personne soutenues au bénéfice des résidents valdôtains s'est établie, en moyenne sur les trois années 2007-09, à 2 187 euros, un chiffre supérieur à la moyenne nationale et à celle des RSS (respectivement, 1 808 et 1 802 euros; tab. a23); cet indicateur est calculé sur la base des états financiers consolidés des *Aziende sanitarie locali* (ASL, établissements publics sanitaires locaux) et des *Aziende ospedaliere* (AO, établissements hospitaliers publics) relevés par le Nouveau Système d'Information de Santé (NSIS). Sur les trois années 2007-09, les dépenses de santé en région ont crû de 2,2% en moyenne, contre une croissance nationale de 2,7% et une croissance des RSS de 0,3%.

*La position relative de chaque région par rapport à la moyenne peut varier compte tenu de certaines caractéristiques des besoins sanitaires potentiels exprimés par le territoire. La consommation en matière de santé est en premier lieu liée au pourcentage de population âgée; elle dépend en outre de l'incidence sur la population de maladies chroniques graves, ainsi que de conditions de malaise social qui se reflètent sur le style de vie des résidents. Dans l'ensemble, même en considérant l'impact des deux facteurs de correction, les dépenses de santé en fonction de la population seraient, dans la Vallée d'Aoste, supérieures à la moyenne italienne. Quant à cette différence par rapport aux autres régions, sont toutefois valables les mêmes considérations présentées dans le paragraphe précédent concernant la population réduite.*

En 2009, les frais de gestion directe ont augmenté d'1,1% par rapport à l'année précédente (3,8% en moyenne dans les RSS); parmi ceux-ci, les frais de personnel représentent plus de la moitié des dépenses totales. Les coûts des soins de santé dispensés par des organismes conventionnés et agréés ont augmenté de 6,1%; contre une augmentation de 16,8% des dépenses pour les médecins généraux et de 5,2% des frais découlant d'autres prestations effectuées par des organismes conventionnés et agréés, les dépenses pharmaceutiques sont restées inchangées.

Les dépenses pharmaceutiques sont la composante des dépenses de santé ayant enregistré une contraction au cours des dernières années. Après avoir plus que doublé entre 1995 et 2001, les mesures de limitation et de rationalisation des dépenses se sont ensuite intensifiées, aussi bien au niveau central qu'au niveau régional. En 2009, les dépenses pharmaceutiques conventionnées se sont élevées en région à 166,1 euros par personne (contre une moyenne nationale de 186,7 euros et des régions du Nord-Ouest de 169,7 euros; tab. a24).

Les paiements des établissements sanitaires publics vis-à-vis de leurs fournisseurs privés sont caractérisés en Italie par des délais d'exécution très longs. Dans la Vallée d'Aoste, les délais de paiement enregistrés sont en moyenne parmi les plus contenus des régions italiennes (cf. encadré: *La cession des créances des entreprises envers les administrations locales*).

### LA CESSIÒN DES CRÉANCES DES ENTREPRISES ENVERS LES ADMINISTRATIONS LOCALES

Toutes les années, les entreprises cèdent aux banques et aux sociétés financières les créances résultant des délais de paiements concernant la fourniture de biens et de services aux administrations publiques italiennes (AP). Ce phénomène est lié aux

retards associés aux engagements de paiement des AP. D'après l'enquête *European Payment Index 2009*, les délais de paiement moyens des AP en Italie correspondaient à 128 jours (52 jours de retard moyen qui s'ajoutaient aux 76 jours fixés par le contrat), soit le double par rapport à la moyenne européenne. Les retards les plus longs sont enregistrés dans le système sanitaire.

Selon *Assobiomedica* (Association nationale de la biomédecine italienne), en ne considérant que les fournitures de produits biomédicaux au système sanitaire national, en 2009, les délais de paiement moyens s'élevaient à 277 jours, avec une forte variabilité au niveau régional. Des valeurs minimales étaient enregistrées dans les régions du Nord-Est, tandis que des valeurs supérieures à la moyenne caractérisaient les régions méridionales. Dans la Vallée d'Aoste, les délais de paiement (118 jours) étaient encore plus contenus qu'en moyenne.

Le phénomène des retards de paiement dans les transactions commerciales, celles entre des entreprises privées et les AP incluses, a été abordé au niveau communautaire par la directive 2000/35/CE, transposé dans le système juridique italien par voie du décret législatif n° 231 du 9 octobre 2002. La directive a prévu un délai de paiement ordinaire de 30 jours et la mesure des intérêts moratoires à appliquer en cas de retard. Toutefois, l'efficacité de ces dispositions a été partiellement atténuée par la possibilité donnée aux parties d'y déroger par négociation.

La matière de la cession des créances, dans le cas où le débiteur cédé serait une administration publique, a fait l'objet de nombreuses interventions législatives. D'après la réglementation de référence, afin que la cession soit opposable à l'administration débitrice, il est nécessaire que cette dernière ne la refuse pas dans le délai fixé (45 jours à compter de la notification de la cession), avec notification à l'entreprise cédante et à l'intermédiaire cessionnaire. En outre, l'entreprise doit, en règle générale, garantir non seulement l'existence de la créance, mais aussi la solvabilité du débiteur (cession avec recours), sauf renonciation expresse du cessionnaire.

Quant aux mesures visant à faire face aux effets de la crise économique, le décret-loi italien n° 185 du 29 novembre 2008 (converti par la loi n° 2 du 28 janvier 2009), a nouvellement abordé la matière, en se référant précisément aux régions et aux collectivités locales.

Le nouveau système, même s'il n'est que provisoire, rend la cession des créances plus simple et rapide, garantissant ainsi la liquidité aux entreprises. En particulier, il est attribué aux collectivités la faculté de délivrer, sur la demande du créancier, une certification (dont le schéma et la procédure de délivrance ont été réglementés de manière détaillée), dans un délai maximum de 20 jours. La délivrance de la certification, qui équivaut à l'acceptation de la cession, ne rend plus nécessaire la notification à l'administration débitrice. En outre, il est prévu que les régions et les collectivités locales soumises au Pacte de stabilité intérieure doivent indiquer le délai dans lequel le paiement sera effectué.

Comme le décret le précise expressément, la certification vise, en particulier, à désinvestir les créances sans recours, pour lesquelles l'entreprise n'est pas tenue de garantir la solvabilité de la collectivité locale, mais seulement la persistance et la

validité de la créance. En effet, la présence d'une certification délivrée par l'administration locale, devrait augmenter la propension des intermédiaires à accepter également des cessions de ce genre.

La région autonome de la Vallée d'Aoste est intervenue pour favoriser la réduction des délais de paiement vis-à-vis de ses fournisseurs, à travers l'informatisation du processus de paiement et l'utilisation de la signature numérique.

Sur la base des données de la *Centrale dei rischi*, qui, toutefois, pourraient refléter seulement marginalement les effets de la mesure gouvernementale, fin 2009, la valeur nominale des créances dues par les administrations locales de la Vallée d'Aoste, cédées par les entreprises aux banques et aux sociétés financières conformément à l'art. 107 du TUB (*Testo Unico Bancario*) s'élevait à 12 millions d'euros, soit 26% en plus par rapport à 2008. Presque la totalité des cessions (93,7%) a concerné les créances dues par la région et par le système sanitaire (ASL et AO; tab. r2), un pourcentage en hausse par rapport à l'année précédente, lorsqu'il était égal à 86,6%; au contraire, le pourcentage se référant aux créances dues par les mairies a diminué (6,3% du total).

En 2009, 51,6% des opérations de cession avaient été effectuées avec recours, reflétant ainsi une préférence des intermédiaires pour l'acquisition de garanties sur la solvabilité du débiteur.

**Tableau r2**

**Créances envers les administrations locales cédées par les entreprises aux banques et aux sociétés financières, par administration cédée (1)(2)**

(données de fin de période en milliers d'euros et valeurs en %)

ADMINISTRATIONS (débiteurs cédés)	Valeurs absolues			Pourcentages sur le total		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Région, ASL et AO	10.546	8.197	11.178	91,3	86,6	93,7
Mairies	1.012	1.271	755	8,8	13,4	6,3
<b>Total</b>	<b>11.558</b>	<b>9.468</b>	<b>11.933</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: *Centrale dei rischi*. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Les données se réfèrent à la valeur nominale des créances acquises par l'intermédiaire par des opérations d'affacturage et de cession de créances. – (2) Les banques incluent les filiales de banques étrangères. Seuls les intermédiaires enregistrés dans la liste spéciale visée à l'art. 107 du TUB ont été pris en considération. L'utilisation des données de la CR (*Centrale dei rischi*) pourrait causer une sous-estimation du phénomène, puisque la communication est soumise à un seuil de recensement moyen (correspondant à 75 000 euros jusqu'au 31.12.2008 et à 30 000 euros à compter du 1.01.2009).

### *Les investissements publics*

Au cours des années 2006-08, sur la base des CPT, les dépenses des administrations locales pour les investissements fixes se sont établies à 6,9% du PIB régional (contre 3,7% pour la moyenne des RSS; tab. a25). En moyenne, la région et l'ASL ont affecté environ 54,8% du total, tandis que les mairies ont dépensé 41,8 %.

En 2009, dans la Vallée d'Aoste, les dépenses pour les investissements publics des collectivités locales et pour ceux du système sanitaire ont augmenté de 4,7%, d'après les informations préliminaires tirées des aperçus des dépenses collectés par la comptabilité publique; en particulier, les investissements des mairies ont crû de 7,4%.

Sur la base du budget prévisionnel pour l'année 2010, les dépenses sur le compte de capital correspondent à environ un tiers du total des frais de la région. À la différence des années précédentes, les budgets concernant les exercices 2009 et 2010 incluent les conséquences financières des décisions prises par le gouvernement régional pour faire face à la crise économique (cf. encadré: *Les mesures anticrise adoptés par la région*).

### LES MESURES ANTICRISE ADOPTÉES PAR LA RÉGION

Depuis 2009, les initiatives de la région visant à soutenir le secteur de la production et les revenus des ménages se sont intensifiées; elle a alloué des ressources se chiffrant à 120 millions d'euros en 2009 et à 130 millions en 2010 (correspondant, respectivement, à 2,8% et à 3% du PIB régional de 2008, dernière donnée disponible). Le genre de mesures adoptées est essentiellement identique pour les deux années; selon des évaluations provisoires, environ 60% des fonds est au bénéfice des entreprises, tandis que le pourcentage restant est destiné aux ménages. Ces ressources complètent un cadre d'interventions régionales qui – en moyenne sur la période 2004-07 – se sont élevées, rien que dans le domaine du développement économique et en termes d'engagements de dépenses, à presque 7% du PIB valdôtain (tab. r3).

Tableau r3

#### Ressources engagées par la région

(millions d'euros et valeurs en %)

Normalement pour le développement économique 2004-07		Comme mesures anti-crise 2009	
SECTEURS	Montants (1)	SECTEURS ET TYPOLOGIE	Montants (2)
Agriculture e zootechnie	85	Entreprises	69
Coopération	7	dont: susp. vers. prêts hypoth. rég.	19
Industrie	13	réduction taux d'IRAP	17
Artisanat	9	alimentation fonds de rotation	14
Commerce	8	soutien aux entreprises agricoles	6
Tourisme	73	recherche et développement	5
Transports	36	renonc. créances <i>Confidi</i>	5
Énergie	3	Ménages	37
Emploi	10	dont: fonds de rotation première habit.	31
Programmes communautaires	24	susp. vers. prêts hypoth. rég.	3
<b>Total</b>	<b>270</b>	<b>Total</b>	<b>106</b>
(en % du PIB)	6,7	(en % du PIB)	2,5

Source: Région autonome de la Vallée d'Aoste, *Rendiconti generali 2004-07* et le document *Il pacchetto anticrisi della Regione autonoma Valle d'Aosta - anno 2009*.

(1) Moyenne annuelle des engagements de dépenses des exercices 2004-07. – (2) Données provisoires n'incluant pas la quantification des interventions au bénéfice des travailleurs suspendus de leur activité professionnelle de soutien à l'assurance complémentaire et d'assistance aux cotisations obligatoires, initialement estimées à 5 millions d'euros.

Au bénéfice des entreprises, la région a engagé, pour l'année 2009, environ 70 millions d'euros au total, dont 18,6 millions ont financé la suspension pendant un an des versements des prêts hypothécaires affectés à l'aide de fonds régionaux à des entreprises ayant leur siège dans la Vallée d'Aoste; 17 millions se réfèrent à l'épargne d'impôt provenant de la réduction du taux d'IRAP (Impôt régional sur les activités de production) de 3,9% à 2,98%; 13,6 millions ont été utilisés pour accroître les fonds pour les prêts hypothécaires au profit du secteur de la production. D'autres interventions moins importantes ont concerné le soutien à la zootechnie et à l'agriculture (6 millions), les activités de recherche et développement (5 millions) et les subventions pour le renouvellement technologique du parc automobile et moto (2,6 millions). En outre, une série de facilités ont été prévues par l'intermédiaire des *confidi*, et notamment: 1) renonciation, par la région, aux créances envers les *confidi*, afin d'augmenter les fonds à leur disposition (4,9 millions); 2) augmentation de la disponibilité financière du fonds contre les risques et des garanties offertes (1 million); 3) extension aux petites et moyennes entreprises du secteur agricole, hôtelier et commercial, de la possibilité d'obtenir une contribution en compte d'intérêts jusqu'à 75% du taux de référence, par dérogation à la limite de 50% établie normalement (0,5 millions). Le cadre des interventions au bénéfice des entreprises inclut également l'élévation, de 200 à 500 mille euros, des contributions régionales octroyables aux entreprises par triennat, avec un taux de référence plus favorable aux bénéficiaires, ainsi que l'élargissement, par dérogation aux plans d'urbanisme municipaux, des critères de constructibilité concernant les restaurants, les hôtels et les centres de bien-être.

En 2009, les interventions pour soutenir les revenus des ménages valdôtains se sont chiffrées à plus de 37 millions d'euros. La tranche principale (31 millions) a financé les fonds de rotation consacrés aux prêts hypothécaires pour la première habitation et à ceux pour la rénovation et la réhabilitation des vieux quartiers. La suspension des versements des prêts hypothécaires affectés à l'aide de fonds régionaux, qui a également concerné les ménages, a entraîné des recettes plus limitées s'élevant à 3,2 millions d'euros. D'autres interventions ont été les suivantes: la réduction de 30% du coût de l'énergie électrique, dans les limites de la composante « énergie », pour un usage domestique dans l'habitation principale (1 million); l'introduction d'une contribution spéciale de 300 euros destinée aux ménages défavorisés pour le paiement des frais de chauffage pour l'habitation principale (1 million); l'exemption du paiement de la taxe pour le traitement des ordures et du tarif du service hydrique intégré, toujours au bénéfice des ménages défavorisés (1 million); l'octroi de microcrédits au profit des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, incluant des prêts de 750 à 5 000 euros à un taux favorisé et des prêts sur l'honneur de 750 à 2 000 euros sans intérêts, remboursables même par des prestations de travail. En outre, 5 millions d'euros ont été alloués pour verser les cotisations d'assurance complémentaire pour le compte des salariés ayant suspendu ou cessé leur activité professionnelle et pour effectuer des versements de cotisations au bénéfice de sujets étant dans le besoin ou en difficulté, dans les trois ans qui précèdent l'âge de la retraite; dans le secteur de l'assurance complémentaire, la région a prévu une garantie d'intervention dans le cas où la crise

économique influerait négativement sur la valeur du fonds d'allocation fixé.

Au cours de l'année 2009, la région a aussi augmenté les montants maximums des prêts hypothécaires favorisés pour la construction d'habitations et a adopté un « *Piano casa* » (« Plan maison ») qui prévoit la possibilité d'accroître le volume des immeubles, par dérogation aux plans d'urbanisme, jusqu'à 45% au maximum. Début 2010, relativement à la cessation de la possibilité de distribuer du carburant pour autotraction en exemption fiscale, l'administration régionale a décidé, pour la première année, de distribuer à chaque ménage résident valdôtain un montant de 300-350 euros, variable en fonction du nombre de membres des ménages, à titre de contribution aux frais de chauffage. Une autre intervention se réfère aux facilités concernant l'impôt d'inscription des véhicules dans le registre automobile public.

La région a enfin institué des mesures spécifiques dans le domaine d'un plan de politique de l'emploi pour les années 2009-11.

### ***La contribution du secteur public au PIB et la qualité des services publics***

Dans la Vallée d'Aoste, le secteur public contribue à la valeur ajoutée totale dans une mesure supérieure à la moyenne du Nord-Ouest: sur la base des données de 2007 (dernière année disponible), la contribution offerte par le secteur des « Autres services », constitué principalement de services publics, s'établit à 27,4% dans la Vallée d'Aoste, contre 15,0% en moyenne dans le Nord-Ouest (tab. a26).

Parmi les composantes des « Autres services », la différence la plus significative par rapport à la zone géographique de comparaison, concerne la valeur ajoutée de l'administration publique (incluant aussi la défense et l'assurance sociale obligatoire), avec des valeurs correspondant, respectivement, à 13,9% et à 3,4%, tandis qu'elle est moins importante pour l'éducation (6,3%, contre 3,3% du Nord-Ouest) et pour la santé (6,2% contre 4,9%).

L'importance du secteur public se réfère également au pourcentage élevé d'unités de travail employées dans le secteur « Autres services » (environ 40% du total des salariés en 2007, contre 27% dans le Nord-Ouest), ainsi qu'au poids plus considérable des revenus provenant du travail des fonctionnaires publics sur le total des revenus du travail salarié (respectivement, 44,0% et 24,6% en 2007), des valeurs similaires à celles du Latium et des régions méridionales.

Cette présence importante du secteur public dans l'économie régionale s'accompagne d'une qualité des services publics en moyenne plus élevée que dans d'autres zones du pays. Sur la base de certains indicateurs de performance publiés par l'ISTAT, par l'INVALSI (Institut national pour l'évaluation du système éducatif italien) et par le Ministère italien de l'Intérieur, la Vallée d'Aoste occupe les premiers rangs du classement des régions italiennes pour d'importants services publics, tels que l'éducation, les crèches, la justice civile et l'assistance sanitaire. En particulier, elle occupe le deuxième rang pour les résultats obtenus par les élèves de sixième et de 1<sup>ère</sup> année de lycée selon des tests de l'INVALSI effectués au cours de l'année scolaire 2005-06, le quatrième rang par personne pour les places disponibles dans les crèches, le cinquième rang pour la durée moyenne des procès civils et le sixième rang

sur la base de la variation régionale de l'espérance de vie entre les années 1981-83 et 2003-05 (tab. a26).

La Vallée d'Aoste montre toutefois un équipement inférieur à celui de la moyenne nationale quant aux réseaux de chemin de fer et aux aéroports: sur la base des données de l'*Unioncamere-Tagliacarne* (Union des chambres de commerce italiennes), en effet, les indicateurs correspondants en termes d'infrastructures sont beaucoup plus bas que dans les autres zones du pays. D'un côté, le réseau de chemin de fer obsolète ne permet pas d'arriver, dans un temps bref, aux principales bretelles de chemin de fer du Nord-Ouest, de l'autre, l'aéroport régional, en phase de rénovation, souffre aussi des problèmes économiques propres à une escale de taille très petite.

La qualité moyenne élevée des services publics est liée à un grand recours aux technologies de l'information et de la communication. Sur la base de l'enquête sur le degré d'informatisation que la *Banca d'Italia* mène, depuis 2000, sur un échantillon de collectivités locales, la Vallée d'Aoste occupe des niveaux élevés par rapport aux autres régions italiennes, grâce à une haute disponibilité de sites Internet, à des communications télématiques développées avec les autres administrations centrales et locales et à la disponibilité de services offerts aux entreprises à travers le réseau. Cependant, les statistiques sur l'utilisation du Système informatisé des opérations des établissements publics (*Sistema informatizzato delle operazioni degli enti pubblici*, SIOPE) dans un but de contrôle et de référentiation, montrent que, comme dans d'autres régions italiennes, le nombre de mairies de la Vallée d'Aoste ayant demandé une autorisation pour accéder à la base de données est limité et que les utilisations de ces archives sont également peu fréquentes.

## 5. LE PRINCIPALES MODALITÉS DE FINANCEMENT

### *Les recettes fiscales*

Au cours du triennat 2006-08, les recettes fiscales de la région autonome de la Vallée d'Aoste se sont élevées à 11 011 euros par personne (3 247 euros pour l'ensemble des RSS; tab. a27). En moyenne sur le triennat, elles ont augmenté de 4,6% (7,8% dans les RSS).

Les recettes fiscales de la région incluent aussi bien les impôts propres que les ressources accordées par l'État sur la base du statut d'autonomie. Selon les données du bilan les plus récentes, la seconde composante, constituée de participations aux recettes fiscales du Trésor public, correspond à environ 86% du total et a progressé de 5,9% en moyenne sur le triennat analysé, contre une diminution de 2,3% des recettes propres. Les participations (1,2 milliards d'après le budget prévisionnel 2010) proviennent surtout des recettes de l'IRPEF (Impôt sur le revenu des personnes physiques, 36 %), de la TVA (24%), des accises (19%) et de l'IRES (Impôt sur le revenu des sociétés, 10%).

*Dans le système juridique italien actuel, la possibilité de modifier les taux des impôts décentralisés, dans les limites fixées par les lois nationales, constitue la principale manifestation de l'autonomie fiscale locale. Les régions peuvent modifier les taux d'IRAP de 0,92 points de pourcentage en augmentation ou en diminution par rapport au taux de base appliqué aux contribuables du secteur privé, en différenciant éventuellement par secteur d'activité économique, et augmenter le taux de l'impôt additionnel de l'IRPEF jusqu'à 0,5 points de pourcentage (par rapport au taux minimum de 0,9%). Entre 2002 et 2006, des dispositions légales ont suspendu la faculté d'augmenter les taux de ces deux impôts; pendant l'été 2008, le blocage de la faculté d'augmenter les taux a été réintroduit et étendu à tous les impôts locaux en attendant la mise en œuvre du fédéralisme fiscal.*

*La Vallée d'Aoste est l'une des quelques régions (avec les provinces autonomes de Trente et Bolzano) qui a exercé la faculté de réduire le taux ordinaire d'IRAP par rapport au niveau de base établi par l'État: le taux est actuellement égal à 2,98%; celui de l'impôt additionnel de l'IRPEF est, au contraire, égal au taux de base (0,9%).*

Les recettes fiscales des mairies, correspondant à 443 euros par personne en moyenne sur le triennat 2005-07 (274 euros pour les RSS), sont pour la plupart constituées des recettes de l'ICI (Impôt municipal sur les immeubles, en hausse de 2,7% par an; de 4,1% dans les RSS). Les cas des mairies ayant décidé d'appliquer l'impôt additionnel de l'IRPEF restent limités. Les interventions sur ces deux impôts représentent les principaux moyens par lesquels les mairies peuvent exercer leur autonomie fiscale dans le système institutionnel actuel.

*Le taux d'ICI peut varier entre 4‰ et 7‰. Suite à certaines dispositions légales, les mairies ont de fait pu bénéficier de la faculté d'augmenter les taux de l'impôt additionnel de l'IRPEF seulement entre 1999 (année où l'impôt entra en vigueur) et septembre 2002, ainsi qu'entre 2007 et juillet 2008. Entre 2007 et 2009, le taux ordinaire des mairies de la région a progressé en moyenne de 4,95‰ à 5,16‰ (de 6,2‰ à 6,23‰ en moyenne dans les mairies des RSS). Comme pour les autres impôts locaux, la faculté d'augmenter les taux des impôts de la compétence des mairies est suspendue depuis l'été 2008, en attendant la mise en œuvre du fédéralisme fiscal.*

### **La dette publique**

Fin 2008, dernière année pour laquelle sont disponibles les données sur le PIB régional traitées par l'ISTAT, la dette des administrations locales de la région correspondait à 14,0% du PIB, une valeur supérieure à la moyenne nationale et à celle des RSS (respectivement, 7,4% et 6,9%). Elle représentait 0,6 % de la dette des administrations locales italiennes, qui ne peuvent contracter des emprunts qu'à titre de couverture de dépenses d'investissement (cf. section: *Notes méthodologiques*).

Fin 2009, la dette des administrations locales valdôtaines s'est élevée à 559,0 millions d'euros, en baisse de 6,9% par rapport à 2008 (tab. a28). Les principales composantes de la dette étaient représentées par des titres émis à l'étranger et par des emprunts (respectivement égaux à 70,3% et 28,9% du total).

En 2009, *FitchRatings*, l'agence de notation à laquelle la région autonome de la Vallée d'Aoste a confié le service d'évaluation de sa solvabilité financière pour le triennat 2009-11, lui a attribué la notation à long terme « AA+ », surtout en tenant compte de la solidité du bilan de celle-ci, découlant de son statut spécial d'autonomie; précédemment, *Standard and Poor's* avait attribué à la région la notation « A+ ».

# ANNEXE STATISTIQUE

## TABLE DES MATIÈRES

### L'ÉCONOMIE RÉELLE

Tab.	a1	Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2007
“	a2	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2007
“	a3	Valeur ajoutée des services par branche en 2007
“	a4	Entreprises actives, enregistrées et en cessation d'activité
“	a5	Patrimoine zootechnique et produits principaux
“	a6	Produits agricoles principaux
“	a7	Indicateurs conjoncturels pour l'industrie proprement dite
“	a8	Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles
“	a9	Structure de la grande distribution
“	a10	Fréquentation touristique par zone de provenance
“	a11	Commerce extérieur (caf-fab) par secteur
“	a12	Commerce extérieur (caf-fab) par zone géographique
“	a13	Actifs occupés et forces de travail
“	a14	Structure de l'emploi
“	a15	Heures de chômage partiel (CIG) autorisées

### L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Tab.	a16	Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique
“	a17	Prêts des banques aux entreprises par branche d'activité économique
“	a18	Financements bancaires de durée supérieure au court terme par affectation
“	a19	Taux d'intérêts bancaires
“	a20	L'épargne financière
“	a21	Structure du système financier

### LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Tab.	a22	Dépenses publiques décentralisées diminuées des paiements d'intérêts
“	a23	Coûts du système sanitaire
“	a24	Dépenses pharmaceutiques nettes conventionnées
“	a25	Dépenses publiques d'investissements fixes
“	a26	PIB par personne, incidence du secteur public et certains indicateurs de performance des services publics
“	a27	Recettes fiscales courantes des collectivités locales
“	a28	La dette des administrations locales

Tableau a1

<b>Valeur ajoutée et PIB par secteur d'activité économique en 2007 (1)</b>						
<i>(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000 et valeurs en %)</i>						
SECTEURS ET POSTES	Valeurs absolues	Valeur en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2005	2006	2007	2008 (3)
Agriculture, sylviculture et pêche	45,4	1,6	-3,9	-1,3	10,7	-0,5
Industrie	666,9	23,8	1,4	-1,5	-1,7	-0,6
<i>Industrie proprement dite</i>	373,7	13,3	-1,5	-2,9	0,1	....
<i>Bâtiment</i>	292,2	10,4	4,9	0,0	-3,7	....
Services	2.094,8	74,6	-2,3	2,8	2,1	0,4
Commerce, réparations, hôtellerie, transp. et comm.	637,1	22,7	2,7	0,1	0,8	....
<i>Intermédiation monétaire et financière, activités immobilières et entrepreneuriales</i>	686,6	24,5	-0,6	-0,3	1,6	....
<i>Autres services</i>	768,1	27,4	-8,2	8,1	3,7	....
<b>Total valeur ajoutée</b>	<b>2.807,6</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>
<b>PIB</b>	<b>3.528,5</b>	<b>125,7</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,5</b>
<b>PIB par personne (4) (5)</b>	<b>33.469,7</b>	<b>128,6</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>1,1</b>

Source: traitements des données de l'ISTAT.

(1) Valeur ajoutée diminuée des services d'intermédiation financière indirectement mesurés. – (2) L'emploi des indices chaînés implique la perte des activités des composantes chaînées exprimées en termes monétaires. En effet, la somme des valeurs chaînées des composantes d'un agrégat n'est pas égale à la valeur chaînée de l'agrégat lui-même. – (3) Pour l'année 2008, seules les estimations préliminaires agrégées au niveau du secteur agricole, industriel et des services sont disponibles. – (4) PIB aux prix de marché par habitant, en euros. – (5) La valeur du PIB par personne est calculée en considérant la moyenne de l'Italie comme égale à 100.

Tableau a2

<b>Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par branche en 2007 (1)</b>						
<i>(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000 et valeurs en %)</i>						
BRANCHES	Valeurs absolues	Valeur en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2004	2005	2006	2007
Industrie alimentaire, des boissons et du tabac	43,4	15,6	7,9	16,2	-5,5	0,7
Produits textiles et confection	4,0	1,4	-24,0	23,4	-8,2	3,3
Industrie du papier, imprimerie et édition	9,1	3,3	-9,1	0,4	1,4	46,4
Cokéfaction, raffinage, chimie, pharmacie	5,1	1,8	-24,7	-17,3	7,3	-0,2
Travail de minéraux non métalliques	8,3	3,0	-12,9	-1,3	-3,5	8,8
Métaux et fabrication de produits métalliques	83,4	29,9	0,1	-1,2	-6,6	10,7
Machines et équipements mécaniques, électriques et optiques; moyens de transport	94,1	33,8	12,9	-3,2	-6,2	-0,1
Bois, caoutchouc, plastique et autres produits manufacturiers	30,3	10,9	4,0	-10,2	2,9	4,1
<b>Total</b>	<b>278,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>5,0</b>

Source: traitements des données de l'ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base, services d'intermédiation financière indirectement mesurés non déduits. – (2) L'emploi des indices chaînés implique la perte des activités des composantes chaînées exprimées en termes monétaires. En effet, la somme des valeurs chaînées des composantes d'un agrégat n'est pas égale à la valeur chaînée de l'agrégat lui-même.

Tableau a3

Valeur ajoutée des services par branche en 2007 (1)						
(millions d'euros, indices chaînés, année de référence 2000 et valeurs en %)						
BRANCHE	Valeurs absolues	Valeur en % (2)	Var. sur l'année précédente en %			
			2004			2004
Commerce et réparations	228,6	10,9	3,0	3,0	1,5	-2,4
Hôtels et restaurants	199,5	9,5	-2,0	-1,6	-4,9	1,4
Transports, entreposage et communications	211,7	10,1	13,9	7,6	4,5	4,0
Intermédiation monétaire et financière	115,8	5,5	8,6	-3,1	6,7	6,9
Divers services aux entreprises et aux ménages (3)	573,6	27,4	-1,7	-0,2	-1,2	0,9
Administration publique (4)	390,0	18,6	-6,4	-9,4	13,0	7,3
Éducation	177,7	8,5	2,9	-2,6	3,7	8,1
Santé et action sociale	173,8	8,3	4,7	-7,5	3,8	-1,9
Autres services collectifs, sociaux et personnels	15,8	0,8	48,5	-21,0	3,3	-14,7
Services domestiques auprès de couples mariés ou vivant en concubinage	8,9	0,4	-4,2	3,1	-3,9	-1,8
<b>Total</b>	<b>2.094,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>-2,3</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>

Source: traitements des données de l'ISTAT.

(1) Valeur ajoutée aux prix de base, services d'intermédiation financière indirectement mesurés non déduits. – (2) L'emploi des indices chaînés implique la perte des activités des composantes chaînées exprimées en termes monétaires. En effet, la somme des valeurs chaînées des composantes d'un agrégat n'est pas égale à la valeur chaînée de l'agrégat lui-même. – (3) Y compris les activités immobilières, la location, l'informatique, la recherche et autres activités professionnelles et entrepreneuriales. – (4) Y compris également la défense et les assurances sociales obligatoires.

Tableau a4

Entreprises actives, enregistrées et en cessation d'activité (1)						
SECTEURS	(unités)					
	2008			2009		
	Enregistrées	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période	Enregistrées	En cessation d'activité	Actives à la fin de la période
Agriculture, sylviculture et pêche	60	167	2.181	56	177	2.037
Industrie proprement dite	49	57	1.087	52	53	1.087
Bâtiment	214	212	2.798	198	178	2.823
Commerce	152	201	2.438	134	169	2.385
dont: <i>de détail</i>	100	131	1.597	86	115	1.561
Hôtels et restaurants	80	84	1.471	89	87	1.499
Transports et communications	6	19	289	14	12	292
Activités immobilières, location, informatique et recherche	74	71	1.318	57	79	1.282
Autres services	46	59	921	55	48	929
Entreprises non classées	212	128	125	230	123	114
<b>Total</b>	<b>893</b>	<b>998</b>	<b>12.628</b>	<b>885</b>	<b>926</b>	<b>12.448</b>

Source: InfoCamere – Movimprese.

(1) Données des entreprises en cessation d'activité corrigées des cessations d'office.

Tableau a5

<b>Patrimoine zootechnique et produits principaux</b>					
<i>(unités et variations en %)</i>					
PÉRIODES	Bovins	Ovins	Caprins	Lait (1)	Fromage Fontina (2)
Volumes					
2007	35.971	2.731	4.844	530	454
2008	37.605	2.893	4.918	460	445
2009	37.176	2.494	4.748	465	....
Variations sur l'année précédente en %					
2008	4,5	5,9	1,5	-13,2	....
2009	-1,1	-13,8	-3,5	1,1	....

Source: Région autonome de la Vallée d'Aoste.

(1) Milliers de quintaux. – (2) Milliers d'unités.

Tableau a6

<b>Produits agricoles principaux</b>				
<i>(milliers de quintaux, hectares et variations en %)</i>				
POSTES	2009 (1)		Var. sur l'année précédente en %	
	Production	Surface cultivée	Production	Surface cultivée
Pommes	39,0	390	2,6	0,0
Raisin de cuve	25,0	550	5,0	2,0
Vin(2)	17,5	....	1,7	....
Pommes de terre	24,0	120	11,1	0,0

Sources: ISTAT et région autonome de la Vallée d'Aoste

(1) Données provisoires. – (2) Hectolitres.

Tableau a7

Indicateurs conjoncturels pour l'industrie proprement dite						
<i>(valeurs en %)</i>						
PÉRIODES	Degré d'utilisation des installations	Niveau des commandes		Niveau de la production (1)	Compétitivité (1)	
		Extérieur (1)	Total (1)		Intérieur (2)	Extérieur (3)
2007 (4)	73,9	10,7	8,4	16,0	6,2	5,6
2008 (4)	70,9	10,2	5,2	-3,4	-0,5	5,1
2009 (4)	67,6	-11,7	-9,3	-10,3	-3,8	-5,6
2008 – 1 <sup>er</sup> trim.	71,5	6,3	-18,5	-19,4	0,0	0,0
2 <sup>e</sup> trim.	73,6	9,1	14,3	12,5	-7,1	0,0
3 <sup>e</sup> trim.	67,3	11,1	21,4	0,0	5,3	7,1
4 <sup>e</sup> trim.	71,2	14,3	3,7	-6,9	0,0	13,3
2009 – 1 <sup>er</sup> trim.	69,1	-35,7	-20,0	-12,1	-9,5	-15,4
2 <sup>e</sup> trim.	65,4	0,0	-17,2	-6,1	-4,8	-7,7
3 <sup>e</sup> trim.	67,1	-11,1	-6,3	-11,4	4,8	-7,1
4 <sup>e</sup> trim.	69,0	0,0	6,3	-11,4	-5,6	7,7
2010 – 1 <sup>er</sup> trim.	66,0	-5,0	-7,1	-3,2	–	–
2 <sup>e</sup> trim.	–	12,5	10,3	6,3	–	–

Source: traitements des données de la *Confindustria* Vallée d'Aoste, *Indagine previsionale trimestrale*. Historiques des données pour le degré d'utilisation des installations, pour le pourcentage des commandes au-delà de 3 mois et pour la compétitivité.

(1) Soldes entre le pourcentage des réponses positives (« en augmentation ») et négatives (« en diminution ») fournies par les entreprises interrogées – (2) Par rapport aux concurrents étrangers. – (3) Sur les marchés internationaux. – (4) Moyenne des quatre enquêtes trimestrielles.

Tableau a8

Investissements, chiffre d'affaires et emploi dans les entreprises industrielles				
<i>(unités et variations par rapport à l'année précédente en %)</i>				
POSTES	2008		2009	
	N.bre entreprises	Var. en %	N.bre entreprises	Var. en %
Investissements	24	63,4	37	-35,9
Chiffre d'affaires	27	-14,4	38	-20,8
Emploi	28	-0,3	38	-4,9

Source: *Banca d'Italia, Indagine sulle imprese dell'industria in senso stretto* (Enquête sur les entreprises de l'industrie proprement dite). Cf. section: *Notes méthodologiques*.

Tableau a9

<b>Structure de la grande distribution</b>									
<i>(unités et milliers de mètres carrés)</i>									
POSTES	Commerces			Surface de vente			Salariés		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Non spécialisée	39	42	46	34,8	39,2	44,0	897	1.012	1.040
- Grands Magasins	4	7	11	3,5	6,0	10,5	41	89	124
- Hypermarchés	2	2	2	15,6	15,6	15,6	502	495	487
- Supermarchés	11	14	14	9,2	11,7	12,0	220	318	319
- Minimarchés	22	19	19	6,5	5,9	5,9	134	110	110
Spécialisée	8	9	9	30,1	31,6	31,6	73	97	100
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>64,9</b>	<b>70,8</b>	<b>75,6</b>	<b>970</b>	<b>1.109</b>	<b>1.140</b>

Source: Ministère italien du Développement économique.

(1) Données au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Tableau a10

<b>Fréquentation touristique par zone de provenance (1)</b>								
<i>(valeurs en % et nombre moyen de jours)</i>								
ZONE DE PROVENANCE	Arrivées			Présences			Séjour moyen	
	Valeurs 2009	Var. sur l'année précédente en %		Valeurs 2009	Var. sur l'année précédente en %		2008	2009
		2008	2009		2008	2009		
Italie	69,3	0,8	4,6	68,6	-3,1	2,3	3,5	3,4
dont: <i>Lombardie</i>	21,9	4,4	4,1	21,8	-1,1	3,2	3,4	3,4
<i>Piémont</i>	16,9	4,6	10,0	14,5	-0,4	6,1	3,0	2,9
<i>Ligurie</i>	7,3	-3,8	5,7	8,1	-4,6	2,9	3,9	3,8
Étranger	30,7	2,7	-2,7	31,4	6,6	-8,3	3,7	3,5
dont: <i>Royaume-Uni</i>	6,2	2,4	-10,0	9,7	6,1	-12,4	5,5	5,3
<i>France</i>	7,6	-0,1	-0,8	4,5	-0,5	-13,6	2,3	2,0
<i>Russie</i>	0,8	32,6	-4,0	1,7	42,7	-6,6	7,2	7,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1,4</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>

Source: région autonome de la Vallée d'Aoste.

(1) Les données se réfèrent aux flux régionaux enregistrés auprès des hébergements hôteliers et non hôteliers.

Tableau a11

<b>Commerce extérieur (caf-fab) par secteur</b>						
<i>(millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)</i>						
SECTEURS	Exportations			Importations		
	2009	Variations		2009	Variations	
		2008	2009		2008	2009
Agriculture, sylviculture et pêche	0,2	-4,3	-62,0	5,4	-17,7	-18,8
Industries extractives	0,3	105,8	-21,6	8,1	-25,6	-69,3
Produits alimentaires, boissons et tabac	39,1	-14,8	-9,2	11,6	-8,8	-7,6
Industrie textile, confection, maroquinerie et accessoires	1,1	11,7	-26,7	4,6	-27,8	-12,2
Bois et produits en bois; industrie du papier et imprimerie	1,1	8,1	0,3	5,4	-13,1	-14,8
Substances et produits chimiques	0,5	31,6	-15,2	7,0	18,7	-34,7
Produits pharmaceutiques, chimico-médicaux et botaniques	..	::	::	0,2	16,2	15,7
Produits en caoutchouc et matières plastiques, autres produits de la fabrication de minéraux non mét.	16,2	4,1	10,2	9,8	-23,7	-6,6
Métaux de base et produits métalliques, hors machines et installations	248,9	-21,9	-51,0	125,0	-29,2	-53,5
Ordinateurs, appareils électroniques et optiques	6,7	-36,3	-63,5	11,8	-20,2	33,7
Appareils électriques	2,4	21,8	-23,0	2,8	49,6	-55,4
Machines et appareils n.c.a.	68,2	2,4	28,4	24,5	20,5	-18,8
Moyens de transport	53,3	3,8	11,2	8,3	0,5	33,3
Produits des autres activités manufacturières	14,0	0,6	-7,8	7,4	108,8	23,4
Produits des autres activités	3,9	-20,8	-62,4	8,6	-55,0	25,5
<b>Total</b>	<b>455,9</b>	<b>-18,0</b>	<b>-36,5</b>	<b>240,5</b>	<b>-23,6</b>	<b>-41,5</b>

Source: traitements des données de l'ISTAT. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

Tableau a12

**Commerce extérieur (caf-fab) par zone géographique***(millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)*

PAYS ET ZONES	Exportations			Importations		
	2009	Variations		2009	Variations	
		2008	2009		2008	2009
<b>Pays UE (1)</b>	<b>259,9</b>	<b>-26,4</b>	<b>-36,5</b>	<b>164,0</b>	<b>-22,4</b>	<b>-37,4</b>
Zone euro	202,1	-16,4	-36,8	131,1	-19,2	-30,3
dont: <i>France</i>	92,4	-10,3	-21,4	23,6	-4,0	-17,1
<i>Allemagne</i>	75,6	-17,1	-43,0	60,7	-14,0	-21,6
<i>Espagne</i>	13,2	-29,8	-36,7	3,9	-17,2	104,0
Autres pays UE	57,9	-48,4	-35,1	32,9	-29,4	-55,5
dont: <i>Pologne</i>	25,2	-10,2	45,0	2,0	121,3	-43,9
<i>Royaume-Uni</i>	13,1	-26,6	-66,8	25,9	-32,9	-59,3
<i>Suède</i>	1,7	-94,6	-51,0	0,6	-31,0	-4,0
<b>Pays extra-UE</b>	<b>196,0</b>	<b>-3,6</b>	<b>-36,4</b>	<b>76,5</b>	<b>-25,8</b>	<b>-48,7</b>
Autres pays européens	116,8	-4,8	-33,5	27,7	-39,8	-52,9
dont: <i>Suisse</i>	93,7	-9,6	-40,8	11,8	-55,8	-24,3
<i>Biélorussie</i>	7,7	790,8	305,4	0,1	-56,7	230,1
Amérique du Nord	10,0	-9,6	-32,7	7,8	-29,0	395,2
dont: <i>États-Unis</i>	8,9	2,2	-33,2	7,3	-35,6	663,6
Amérique centrale et du Sud	23,3	17,4	-54,6	6,8	-38,5	-67,7
dont: <i>Brésil</i>	14,9	44,5	-46,1	2,5	-58,8	-49,6
<i>Mexique</i>	7,6	-12,3	-58,7	–	-82,9	-100,0
Asie	35,7	-15,8	-21,7	27,8	-0,6	-21,5
dont: <i>Chine</i>	16,3	5,6	-19,2	21,5	-5,9	-17,4
<i>EDA (2)</i>	14,4	3,7	-21,4	3,4	157,5	-29,6
Autres pays extra-UE	10,3	-0,7	-51,1	6,4	4,2	-80,2
<b>Total</b>	<b>455,9</b>	<b>-18,0</b>	<b>-36,5</b>	<b>240,5</b>	<b>-23,6</b>	<b>-41,5</b>

Source: traitements des données de l'ISTAT. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

1) Agrégat UE des 27. – (2) Économies dynamiques d'Asie: Corée du Sud, Hong Kong, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.

Tableau a13

<b>Actifs occupés et forces de travail</b>											
<i>(variations sur la période correspondante en % et valeurs en %)</i>											
PÉRIODES	Actifs occupés					Total	Deman- deurs d'emploi	Forces de tra- vail	Taux de chô- mage (1)	Taux d'activité (1) (2)	Taux d'emploi (1) (2)
	Agricul- ture	Industrie propres- ment dite	Bâtiment	Services dont: commer- ce							
2007	-	1,5	1,8	3,4	1,4	1,9	7,9	2,1	3,2	70,4	68,1
2008	3,4	1,4	1,4	0,0	7,3	0,5	3,1	0,6	3,3	70,2	67,9
2009	-3,8	-14,6	2,6	1,0	-8,0	-0,9	36,0	0,3	4,4	70,1	67,0
2008 – 1 <sup>er</sup> sem.	-1,4	-3,1	7,4	0,1	1,0	0,5	5,8	0,7	3,1	70,4	68,3
2 <sup>e</sup> sem.	9,3	6,2	-4,7	0,0	14,1	0,5	0,8	0,5	3,4	70,0	67,6
2009 – 1 <sup>er</sup> sem.	-	-4,5	-4,0	3,3	-6,2	0,3	45,6	1,7	4,5	71,1	67,9
2 <sup>e</sup> sem.	22,4	-24,3	10,0	-1,3	-9,8	-2,1	27,3	-1,1	4,4	69,2	66,1

Source: ISTAT, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (Enquête sur les forces de travail). Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Valeurs en %. – (2) Population âgée de 15 à 64 ans.

Tableau a14

<b>Structure de l'emploi</b>					
<i>(milliers d'unités et valeurs en %)</i>					
CATÉGORIES	Actifs occupés	Valeur en %	Var. sur l'année précédente en %		
			2007	2008	2009
Total	56,4	100,0	1,9	0,5	-0,9
dont: femmes	24,5	43,4	2,6	1,5	-0,3
hommes	31,9	56,6	1,4	-0,2	-1,4
Salariés	42,2	100,0	0,0	0,8	4,0
dont: femmes	20,2	47,8	1,2	3,8	4,2
hommes	22,0	52,2	-1,0	-1,7	3,8
Non salariés	14,2	100,0	6,8	-0,3	-13,2
dont: femmes	4,3	30,3	7,7	-6,1	-17,3
hommes	9,9	69,7	6,4	2,8	-11,3

Source: ISTAT, *Rilevazione sulle forze di lavoro* (Enquête sur les forces de travail). Cf. section: *Notes méthodologiques*.

Tableau a15

### Heures de chômage partiel (CIG) autorisées

(milliers d'heures et variations sur la période correspondante en %)

SECTEURS	Régime ordinaire			Total (1)		
	2009	Variations		2009	Variations	
		2008	2009		2008	2009
Agriculture	3,9	21,9	279,0	3,9	21,9	279,0
Industrie proprement dite (2)	878,6	89,6	278,8	1.440,8	-8,7	176,6
Alimentaire	22,9	::	8.576,9	22,9	-98,8	8.576,9
Métallurgique	262,5	279,7	3.796,9	264,3	279,7	3.824,3
Mécanique	528,6	93,9	162,6	1.083,1	-11,6	131,9
<i>Chimique, pétrochimique, caoutchouc et plastique</i>	36,6	-17,0	456,6	36,6	278,4	22,1
<i>Travail de minéraux non métalliques</i>	13,0	31,4	28,9	13,0	31,4	28,9
<i>Papier, imprimerie et édition</i>	9,0	124,4	1.059,3	9,0	124,4	1.059,3
<i>Installation équipements de construction</i>	3,4	663,5	-40,0	8,6	232,0	49,5
<i>Industries diverses (3)</i>	2,5	::	546,7	3,4	::	761,0
Bâtiment	651,7	14,9	16,6	653,0	22,9	7,1
Transports et communications	35,9	54,4	4.873,0	36,6	254,8	2.106,3
Commerce, services et secteurs divers	-	-	-	18,7	1.952,6	500,0
<b>Total</b>	<b>1.570,0</b>	<b>29,9</b>	<b>98,1</b>	<b>2.153,0</b>	<b>6,4</b>	<b>89,4</b>
dont: <i>artisanat (4)</i>	243,3	15,0	21,3	254,9	15,0	27,1

Source: INPS. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Y compris le régime ordinaire, spécial et dérogatoire. – (2) En raison des arrondissements, il se peut que le total ne corresponde pas à la somme des composantes. – (3) Y compris également les industries extractives, textiles, celles du bois, de la confection, de la maroquinerie, du cuir et de la chaussure, de l'énergie électrique et du gaz. – (4) Dans le régime ordinaire, il inclut seulement l'artisanat du bâtiment et de la pierre; dans le total, il inclut également l'artisanat industriel, celui des transports et des services.

Tableau a16

**Prêts et créances irrécouvrables des banques par secteur d'activité économique (1)***(encours de fin de période en millions d'euros)*

SECTEURS	Prêts (2)			Créances irrécouvrables		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Administrations publiques	79,1	71,2	57,2	–	–	–
Sociétés financières et d'assurance	42,6	23,3	20,7	0,2	0,2	0,2
Grandes et moyennes entreprises (a)	1.184,3	1.201,4	1.193,7	39,8	31,9	59,7
Petites entreprises (b) (3)	421,2	427,2	425,5	18,0	11,7	15,4
Entreprises (a+b)	1.605,5	1.628,6	1.619,2	57,8	43,6	75,1
dont: <i>industrie manufacturière</i>	288,2	296,2	269,3	25,0	19,8	24,5
<i>bâtiment</i>	286,5	291,5	311,0	13,4	9,9	10,6
<i>services</i>	661,9	678,3	660,0	16,7	13,3	39,3
Ménages consommateurs	628,2	634,6	657,0	11,7	9,7	13,0
<b>Total</b>	<b>2.355,5</b>	<b>2.357,7</b>	<b>2.354,1</b>	<b>69,7</b>	<b>53,5</b>	<b>88,3</b>

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie et ne comprennent pas les communications de la Caisse de Dépôts et Consignations italienne (*Cassa depositi e prestiti*). Cf. section: *Notes méthodologiques*. – (2) Les données sur les prêts ne tiennent pas compte des opérations de mise en pension et des créances irrécouvrables. Les données de l'année 2007 n'incluent pas les effets impayés et protestés. – (3) Sociétés en commandite simple et sociétés en nom collectif, sociétés civiles, sociétés de fait et entreprises individuelles de moins de 20 salariés.

Tableau a17

**Prêts des banques aux entreprises par branche d'activité économique(1)**

(encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

BRANCHES	2007	2008	2009	Variations	
				2008	2009
Agriculture, sylviculture, pêche	48,6	48,4	48,1	-0,4	-0,6
Produits énergétiques	313,1	306,6	323,6	-2,1	5,5
Industrie des minéraux et des métaux	139,9	157,9	151,0	12,9	-4,4
Travail des minéraux et produits non métalliques	17,2	19,3	16,1	12,2	-16,7
Produits chimiques	1,5	1,0	1,0	-31,9	-6,6
Produits métalliques, hors machines et moyens de transport	25,1	16,9	10,5	-32,8	-37,9
Machines agricoles et industrielles	7,8	16,4	10,6	110,6	-35,2
Machines pour bureau et produits assimilés	3,0	2,9	1,5	-3,8	-47,5
Fournitures et matériels électriques	4,8	8,7	5,7	82,2	-34,5
Moyens de transport	2,9	2,4	2,1	-16,1	-13,5
Industrie alimentaire et du tabac	50,8	47,6	45,4	-6,3	-4,6
Industrie textile et de la chaussure, confection	4,4	3,5	3,1	-20,4	-12,2
Industrie du papier, imprimerie, édition	4,5	5,0	5,6	9,4	12,3
Produits en caoutchouc et en plastique	0,7	1,3	1,1	79,4	-14,7
Autres produits industriels	32,8	20,9	22,8	-36,3	8,9
Bâtiment et travaux publics	286,5	291,5	311,0	1,7	6,7
Service du commerce, récupérations, réparations	160,6	172,8	158,0	7,6	-8,6
Hôtels et commerces	91,1	101,1	104,8	10,9	3,7
Transports intérieurs	31,1	29,7	31,7	-4,8	6,8
Transports maritimes et aériens	5,7	6,0	13,2	4,9	121,4
Services liés aux transports	167,9	134,0	116,9	-20,2	-12,8
Services des communications	0,4	0,4	0,5	-3,5	24,3
Autres services marchands	205,0	234,4	234,8	14,4	0,2
<b>Total branches</b>	<b>1.605,5</b>	<b>1.628,6</b>	<b>1.619,2</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,6</b>

(1) Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie et ne comprennent pas les communications de la Caisse de Dépôts et Consignations italienne (Cassa depositi e prestiti). Les variations sont corrigées des titrisations et ne tiennent pas compte des effets de reclassements, variations du change ni d'autres variations qui ne proviennent pas de transactions. Les prêts n'incluent pas les opérations de mise en pension et les créances irrécouvrables. Les données de l'année 2007 n'incluent pas les effets impayés et protestés. Cf. section: *Notes méthodologiques*.



Tableau a20

## L'épargne financière (1)

(encours de fin de période en millions d'euros et variations sur la période correspondante en %)

POSTES	Ménages consommateurs			Entreprises			Total entreprises et ménages consommateurs		
	déc.08	déc.09	% 08-9	déc.08	déc.09	% 08-9	déc.08	déc.09	% 08-9
Dépôts(a)	1.452,4	1.551,8	6,8	581,2	688,6	18,5	2.033,6	2.240,4	10,2
dont:									
<i>comptes courants</i>	1.018,7	1.176,1	15,5	512,8	601,1	17,2	1.531,6	1.777,3	16,0
<i>mises en pension</i>	255,5	115,5	-54,8	33,5	29,1	-13,1	288,9	144,6	-49,9
Obligations bancaires (b) (2)	397,6	501,5	26,1	36,9	46,3	25,4	434,6	547,8	26,1
Collecte bancaire (a+b)	1.850,0	2.053,3	11,0	618,2	734,9	18,9	2.468,2	2.788,2	13,0
Titres détenus au nominatif pur et administré (3)	1.118,9	1.041,0	-7,0	123,3	88,1	-28,6	1.242,2	1.129,0	-9,1
dont: <i>titres d'État italiens</i>	423,2	327,3	-22,7	24,6	18,2	-26,3	447,8	345,5	-22,9
<i>obligations</i>	238,9	190,7	-20,2	51,2	15,5	-68,9	290,2	206,1	-29,0
<i>actions</i>	25,8	27,3	5,5	5,4	5,9	8,8	31,3	33,2	6,1
<i>parts d'OPC (4)</i>	398,0	459,4	15,4	37,6	44,1	17,4	435,5	503,5	15,6
Gestions de patrimoines	73,4	96,4	31,4	3,3	5,5	66,5	76,7	101,9	32,9

(1) Les données se réfèrent à l'épargne financière détenue auprès des banques. Les données se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Les titres sont évalués à la *fair value* (juste valeur). Cf. section: *Notes méthodologiques*. – (2) Les données sont tirées des informations sur les titres de tiers déposés auprès des banques. – (3) Hors titres de dette émis par les banques. – (4) Organismes de placement collectif. Hors parts déposées par la clientèle sans contrat de dépôt explicite.

Tableau a21

## Structure du système financier

(données de fin de période, unités)

POSTES	2007	2008	2009
Banque actives	16	13	14
dont établies dans la Vallée d'Aoste:	2	1	1
<i>établissements de crédit coopératif</i>	2	1	1
Guichet bancaires en service	97	96	96
dont de banques établies dans la Vallée d'Aoste	19	19	19
Communes desservies par des banques	35	35	35
Guichets automatiques	146	169	143
TPV (1)	4.263	4.386	4.127
Sociétés financières enregistrées dans la liste visée à l'article 107 de la loi italienne sur les banques ( <i>Testo unico bancario</i> )	2	2	2

Source: fichiers de données des intermédiaires financiers. Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Le nombre des TPV comprend, à compter de 2004, également les TPV déclarés par les sociétés financières.

Tableau a22

### Dépenses publiques décentralisées diminuées des paiements d'intérêts

(valeurs moyennes de la période 2006-08 et valeurs en %)

POSTES	Euros par personne	Administrations locales			Autres organismes	Var. annuelle en%
		Région et ASL (1)	Provinces	Mairies		
Dépenses courantes primaires	7.314	79,0	–	15,2	5,8	4,6
Dépenses sur le c/capital (2)	3.452	69,6	–	28,1	2,3	0,6
Dépenses totales	10.766	76,0	–	19,3	4,7	3,2
pour mémoire:						
Dépenses totales Italie	3.432	59,2	4,8	27,3	8,7	3,3
“ RSO	3.188	57,5	5,4	28,5	8,6	3,2
“ RSS	4.797	65,5	2,6	22,9	9,0	3,6

Sources: pour les dépenses, Ministère italien du Développement économique (Département du Développement et la Cohésion économique), base de données des *Conti pubblici territoriali*; pour la population résidente, ISTAT, *Conti regionali*. Cf. section: *Notes metodologiche*. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux. – (1) Y compris les AO – (2) Diminuées des dépenses financières.

Tableau a23

### Coûts du système sanitaire

(millions et d'euros)

POSTES	Vallée d'Aoste			RSS		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
<b>Coûts supportés par les établissements situés dans la région (1)</b>	<b>252</b>	<b>265</b>	<b>270</b>	<b>15.698</b>	<b>16.090</b>	<b>16.471</b>
Fonctions des dépenses						
Gestione directe	188	213	215	10.212	10.571	10.975
dont:						
- biens	30	34	37	1.712	1.875	2.000
- personnel	102	113	112	5.697	5.969	6.103
Organismes conventionnés et agréés (1)	64	51	55	5.486	5.518	5.496
dont:						
- dépenses pharmaceutiques conventionnées	23	21	21	1.874	1.793	1.737
- médecins généralistes	12	13	16	944	941	983
- autres prestations par des organismes conventionnés et agréés (2)	29	17	18	2.668	2.785	2.776
<b>Solde mobilité sanitaire interrégionale (3)</b>	<b>-16</b>	<b>-14</b>	<b>-14</b>	<b>-271</b>	<b>-264</b>	<b>-264</b>
Coûts supportés pour les résidents (euros par personne) (4)	2.129	2.195	2.238	1.764	1.800	1.842

Sources: traitements des données de l'NSIS du Ministère italien de la Santé. Pour la population résidente, ISTAT. Pour la mobilité interrégionale: données du *Coordinamento per la mobilità sanitaria interregionale* de la région de l'Ombrie.

(1) Y compris le solde de la mobilité vers l'hôpital *Bambin Gesù* et le *Smom* (Ordre de Malte). Le chiffre de 2009 est considéré comme égal à celui de 2008 en raison du manque des informations correspondantes à la date de publication. – (2) Y compris les prestations des spécialistes, de réadaptation fonctionnelle, complémentaires et prothétiques, hospitalières et autres prestations conventionnées et agréées. – (3) Le signe est négatif lorsque le coût supporté pour des prestations d'assistance sanitaire dans d'autres régions italiennes en faveur des résidents valdôtains dépasse les recettes obtenues pour fournir des prestations d'assistance sanitaire aux non résidents sur le territoire valdôtain; il est positif dans le cas contraire. Il faut soustraire algébriquement ce solde au montant indiqué à la première ligne afin de passer du coût supporté pour financer les établissements sanitaires situés dans la région au coût supporté pour financer les prestations d'assistance sanitaire en faveur des résidents valdôtains indépendamment du lieu de prestation. Le chiffre de 2009 est considéré comme égal à celui de 2008 en raison du manque des informations correspondantes à la date de publication. – (4) Y compris le solde de la mobilité interrégionale.

Tableau a24

<b>Dépenses pharmaceutiques nettes conventionnées (1)</b>				
<i>(euros et valeurs en %)</i>				
Période	Valeurs absolues <i>(millions)</i>	Valeurs par personne (2)		
		Vallée d'Aoste	Nord-Ouest	Italie
2002	21,6	177,6	187,3	205,4
2003	21,2	172,6	167,7	193,5
2004	23,1	186,7	178,3	206,9
2005	21,7	174,0	174,9	202,7
2006	22,3	177,5	180,7	209,8
2007	21,9	172,8	173,7	194,4
2008	21,2	165,7	172,4	190,9
2009	21,5	166,1	169,7	186,7
<b>2002-09</b>		<b>-0,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,1</b>

Source: traitements des données de la *Federfarma* (Fédération nationale des titulaires de pharmacies italiens).

(1) Les valeurs des dépenses sont tirées des bordereaux comptables récapitulatifs, à savoir les flux mensuels utilisés par les pharmacies conventionnées dans la procédure de remboursement des ordonnances à la charge du SSN (Système sanitaire national). Les données sur les dépenses pharmaceutiques indiquées dans le tableau a23 de cette annexe se réfèrent aux valeurs définitives contenues dans le modèle CE utilisé par les ASL et les AO pour le calcul du compte de résultat. – (2) Pour la division par tranches d'âge, la population régionale est pesée à l'aide du système de poids établi par le Département pour la programmation du Ministère italien de la Santé afin de fixer le pourcentage par personne du niveau d'assistance pharmaceutique.

Tableau a25

<b>Dépenses publiques d'investissements fixes</b>						
<i>(valeurs en %)</i>						
POSTES	Vallée d'Aoste			RSS		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Administrations locales (en % du PIB)	6,9	6,9	7,0	3,8	3,6	3,7
dont (valeurs en % sur le total):						
<i>Région et ASL</i>	55,8	54,3	54,3	43,5	45,4	45,2
<i>Provinces</i>	0,0	0,0	0,0	4,5	3,5	3,5
<i>Mairies</i>	41,5	42,0	42,0	42,5	42,8	42,7
<i>Autres organismes</i>	2,8	3,8	3,8	9,4	8,3	8,6

Sources: Ministère italien du Développement économique (Département du Développement et la Cohésion économique), base de données des *Conti pubblici territoriali*; Cf. section: *Notes méthodologiques*. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.

**PIB par personne, incidence du secteur public et  
certains indicateurs de performance des services publics**

*(milliers d'euros et valeurs en %)*

POSTES	Vallée d'Aosta	Nord- Ouest	Nord- Est	Centre	Sud et Îles	Italie
PIB par personne 2008 (milliers d'euros)	33,8	31,6	31,3	29,0	17,9	26,3
<b>Indicateurs concernant le secteur public (secteur « Autres services ») – 2007</b>						
- incidence de la valeur ajoutée sur la valeur totale	27,4	15,0	16,0	22,4	28,6	20,0
dont: <i>Administration publique, défense et as- surance sociale obligatoire</i>	13,9	3,4	4,3	7,2	10,0	6,0
<i>éducation</i>	6,3	3,3	3,5	4,8	7,8	4,7
<i>santé</i>	6,2	4,9	5,3	5,3	7,5	5,7
- incidence des unités de travail (UTA) sala- riées sur le total des UTA salariées	44,0	24,6	26,2	36,0	44,4	32,5
- incidence des revenus du travail salarié sur le total des revenus du travail salarié	40,1	26,8	26,6	35,2	37,8	31,6
<b>Indicateurs de performance des services publics</b>		Nombres indice (Italie = 1,00)				
- Santé (1)	1,04	1,06	1,12	0,94	0,91	1,00
- Éducation (2)	1,06	1,04	1,04	1,03	0,96	1,00
- Justice (3)	1,35	1,44	1,26	0,99	0,81	1,00
- Crèches (4)	1,27	1,05	1,49	1,22	0,42	1,00

Sources: ISTAT (*Conti economici regionali et Tavole di mortalità della popolazione residente*), INVALSI (*Servizio nazionale di valutazione*) et Ministère italien de l'Intérieur (*Certificati di conto consuntivo dei comuni*).

(1) Variations de l'espérance de vie entre 1981-83 et 2003-05. – (2) Résultats obtenus par les élèves de sixième et de première année de lycée aux tests de l'InValSI effectués durant l'année scolaire 2005-06. – (3) Durée moyenne des procès civils en 2006. – (4) Nombre de places disponibles par personne dans les crèches en 2006.

Tableau a27

<b>Recettes fiscales courantes des collectivités locales</b>						
<i>(valeurs moyennes du dernier triennat disponible) (1)</i>						
POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	Euros par personne	Var. annuelle en%	Euros par personne	Var. annuelle en%	Euros par personne	Var. annuelle en%
Région	11.011	4,6	3.247	7,8	1.923	7,0
Provinces	–	–	51	3,7	81	2,2
Mairies(2)	448	3,8	279	3,4	357	3,8
dont (valeurs en % sur le total):						
- ICI	68,1	1,9	52,7	2,8	58,0	3,8
- impôt additionnel de l'IRPEF	1,8	::	6,5	23,0	8,8	19,0

Sources: traitements des données de la Cour des comptes italienne (pour les régions) et du Ministère italien de l'Intérieur (pour les provinces et les mairies). Cf. section: *Notes méthodologiques*.

(1) Pour les régions, années 2006-08; pour les provinces et les mairies, années 2005-07 – (2) Hors participation à l'IRPEF.

Tableau a28

<b>La dette des Administrations locales</b>						
<i>(millions d'euros et valeurs en %)</i>						
POSTES	Vallée d'Aoste		RSS		Italie	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Encours	600,6	558,8	13.418,3	13.249,3	107.007,4	110.908,5
Variation sur l'année précédente en%	-5,5	-6,9	-12,3	-1,3	-2,9	3,6
Ventilation en %						
<i>titres émis en Italie</i>	0,0	0,0	4,4	4,2	9,9	8,9
<i>titres émis à l'étranger</i>	70,6	70,3	28,6	25,8	18,4	16,9
<i>emprunts de banques italiennes et CDP</i>	28,6	28,9	62,6	65,7	64,4	67,2
<i>emprunts de banques étrangères</i>	0,0	0,0	3,4	3,3	2,1	2,3
<i>autres passifs</i>	0,8	0,8	1,1	1,0	5,2	4,6

Source: *Banca d'Italia*. Cf. section: *Notes méthodologiques*. Tout apurement imparfait est dû à l'arrondissement des chiffres décimaux.

# NOTES MÉTHODOLOGIQUES

## LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

Tab. a8

### Enquêtes sur les entreprises industrielles et de services

L'enquête sur les entreprises de l'industrie proprement dite de 20 salariés et plus a concerné, pour l'année 2009, 2 821 entreprises (dont 1 783 d'au moins 50 salariés). Dès 2002, elle a été accompagnée de l'enquête sur les entreprises de services de 20 salariés et plus, portant sur les activités suivantes: commerce, hôtellerie et restauration, transports et communications, services aux entreprises. L'échantillon des services pour l'année 2009 comprend 1 100 entreprises, dont 697 d'au moins 50 salariés. Le taux de participation a été de 71,7% et 70,6%, respectivement, pour les entreprises industrielles et pour celles de services.

Pour les deux enquêtes, les entretiens ont été menés chaque année par les filiales de la *Banca d'Italia* durant la période février-avril de l'année suivant celle de référence.

Le dossier détaillé sur les résultats et les méthodes utilisées dans l'enquête est disponible chaque année dans la revue «Indagine sulle imprese industriali e dei servizi», série Suppléments du Bulletin Statistique, «Indagini campionarie», [www.bancaditalia.it](http://www.bancaditalia.it).

Dans la Vallée d'Aoste, on a relevé 13 entreprises industrielles d'au moins 50 salariés et 9 faisant partie de la catégorie de 20 à 49 salariés; on a en outre collecté des données sur 13 entreprises industrielles de moins de 20 salariés. En ce qui concerne le secteur des services non bancaires privés, les entreprises interviewées ont été 19 au total.

Les fréquences des réponses n'ont pas été pondérées. Les résultats de l'enquête doivent donc être considérés comme des informations indicatives et non comme une estimation des variables régionales correspondantes.

### Prix des logements selon les données de l'Observatoire sur le marché immobilier de l'Agenzia del territorio (OMI) et de la revue *Il Consulente immobiliare*

La base de données des prix de l'Observatoire sur le marché immobilier (OMI) institué par l'*Agenzia del territorio* (services italiens du cadastre) comprend des données semestrielles concernant environ 8 100 communes italiennes, à leur tour réparties en quelque 31 000 zones homogènes (dont l'identification se fonde sur des caractéristiques socio-économiques et urbaines, sur la qualité des transports, etc.); la collecte des données se fait pour les principaux types de bâtiments (résidentiels, bureaux, magasins, laboratoires, hangars, entrepôts, box et places de parking), à leur tour répartis par typologie (par exemple, les bâtiments résidentiels sont répartis en logements de haut standing, logements civils, bâtiments économiques, villas et pavillons). Les agents immobiliers privés, avec lesquels ont été conclus des accords de collaboration spécifiques, représentent la plupart des sources utilisées; tandis que les données administratives concernant les transactions ne constituent qu'une part résiduelle. Pour chaque zone et type, il a été indiqué un prix minimum et un prix maximum.

L'indice des prix utilisé se réfère aux données de la revue de l'immobilier en ligne *Il Consulente immobiliare* (<http://www.consulenteimmobiliare.ilsolo24ore.com>) jusqu'au second semestre 2003 et ensuite aux données de l'OMI (évaluées à l'aide de modèles de régression pour l'ensemble des communes italiennes), pour lesquelles: il a été calculé une moyenne simple des prix minimum et maximum

au mètre carré par zone (centre-ville, alentours du centre-ville et banlieue) au niveau communal; ces informations sont agrégées au niveau municipal en pondérant les trois zones urbaines par les poids relevés dans l'enquête sur les budgets des ménages italiens (*Indagine sui Bilanci delle famiglie italiane*), menée par la *Banca d'Italia*; les prix au niveau communal sont donc agrégés par région, macro-zone et territoire national dans son ensemble, en prenant comme poids le nombre des logements relevé par l'Institut de statistique italien (ISTAT) dans le recensement de la population et des logements de 2001.

Tab. a11, a12

### Commerce extérieur (caf-fab)

Les données sur les échanges avec les pays de l'UE sont collectées à l'aide du système Intra-stat; celles sur les échanges avec les autres pays à travers les documents des douanes. Les données régionales résultent des données agrégées par pays de provenance ou de destination des marchandises. Par «pays de provenance», on entend le pays où les marchandises destinées à l'exportation ont été produites ou obtenues suite à la fabrication, la transformation ou la réparation de produits temporairement importés. Par «pays de destination», on entend le pays auquel les marchandises importées sont destinées pour la distribution finale ou pour être soumises à une fabrication, une transformation ou une réparation. Pour plus de détails, voir les *Notes méthodologiques* de l'annuaire *Commercio estero e attività internazionali delle imprese* (Commerce extérieur et activités internationales des entreprises), publié par l'ISTAT et par l'ICE (Institut italien du commerce extérieur).

Tab. a13, a14

### Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (*Rilevazione sulle forze di lavoro*) est une étude trimestrielle menée par l'ISTAT durant toutes les semaines de l'année. Les moyennes annuelles se réfèrent à la moyenne des enquêtes menées. L'enquête présente les principaux agrégats de l'offre d'emploi, l'échantillon des répondants étant de près de 175 000 ménages dans environ 1 246 communes de toutes les provinces italiennes. Elle analyse la position des personnes résidentes (civils et militaires, hors appelés du contingent) et présentes sur le territoire national (cf. dans l'Annexe au Rapport annuel l'entrée du Glossaire: *Rilevazione sulle forze di lavoro*).

Les principales modifications et les discontinuités statistiques introduites suite à la transformation de l'enquête durant le premier trimestre 2004 et les critères choisis pour le raccordement des données sont décrits dans l'encadré: *La nuova Rilevazione sulle forze di lavoro*, dans *Bollettino Economico*, n. 43, 2004.

Tab. a15

### Dispositif de chômage partiel (*Cassa integrazione guadagni, CIG*)

Fonds géré par l'Institut national de Sécurité sociale italien (INPS) moyennant lequel des compléments de salaires sont versés aux salariés dans les cas de réduction ou cessation d'activité de travail prévus par la loi italienne. Sur la base de l'enquête sur les forces de travail (cf.), les travailleurs bénéficiant du dispositif CIG devraient se déclarer occupés. Afin d'estimer l'apport global de travail à l'économie, les heures de CIG peuvent être transformées en travailleurs occupés (travailleurs équivalents étant au chômage partiel), en les divisant par le volume d'heures contractuel.

## L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Pour des informations complémentaires, voir les Notes méthodologiques et le Glossaire dans l'Annexe au Rapport annuel de la *Banca d'Italia* ainsi que l'Annexe méthodologique au Bulletin Statistique de la *Banca d'Italia*.

Tab. 3.1, 3.2, a16, a17, a18, a20. Fig. 3.1

### Les rapports de surveillance

Les données sont issues des rapports statistiques de surveillance requis par la *Banca d'Italia* aux établissements bancaires en vertu de l'article 51 du décret législatif italien n° 385 du 1<sup>er</sup> septembre 1993 (*D.lgs. 385/1993*), Texte unique des lois en matière bancaire et de crédit (*Testo unico delle leggi in materia bancaria e creditizia*). Jusqu'au mois de novembre 2008, sont utilisées les informations du titre III de la *Matrice dei conti* (dispositif statistique de surveillance); dès le mois de décembre 2008, suite à la réforme des dispositifs de communication, sont utilisées les informations du titre I. Depuis 1995, même les anciens établissements et sections de crédit spécial envoient des rapports comparables à ceux des autres banques; à la même date, les données statistiques des anciennes sections ont été englobées dans les rapports de leurs maisons mères respectives. Les banques, les autres institutions financières monétaires, les associations bancaires et le Trésor public italien (*Tesoro dello Stato*) sont exclus des secteurs de contrepartie pris en considération. Pour d'autres informations concernant la ventilation de la clientèle par activité économique, voir le Glossaire du Bulletin statistique de la *Banca d'Italia* (termes «settori» et «comparti»).

Données de fin de période; sauf autrement indiqué, les informations se réfèrent à la résidence de la contrepartie. Les données ne comprennent pas les rapports de surveillance publiés par la *Cassa depositi e prestiti* (Caisse de Dépôts et Consignations italienne) et par *Poste spa* (société italienne des bureaux de poste). Le calcul des variations ne tient pas compte de l'incidence des reclassements, des variations du change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions; les créances sont corrigées des titrisations, lorsque ce procédé est réalisé, selon les remboursements estimés des crédits titrisés.

Définition de certains termes:

*Dépôts*: comptes courants passifs, dépôts à vue, dépôts au jour le jour (facilité de dépôt), dépôts à terme, dépôts remboursables avec préavis, chèques circulaires, certificats de dépôts, opérations de mise en pension passives et autres dettes à l'égard de la clientèle ordinaire résidente.

*Prêts*: crédits libellés en euros et en devises à la clientèle ordinaire résidente à l'aide des types d'instruments suivants: avances sur effets, autres titres de crédit et documents s.b.f., comptes courants, crédit à l'habitat, cartes de crédit, crédits avec cession sur le salaire, prêts personnels, opérations d'affacturage, crédit-bail et autres crédits. À compter de 2005, y compris les prêts subordonnés. Jusqu'au mois de novembre 2008, l'échéance des crédits à court terme s'établit à 18 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long termes à plus de 18 mois. Dès le mois de décembre 2008, l'échéance des crédits à court terme s'établit à 12 mois maximum, l'échéance des crédits à moyen et long termes à plus de 12 mois.

*Créances irrécouvrables*: créances envers des sujets se trouvant en état d'insolvabilité (même si celle-ci n'est pas prouvée judiciairement) ou dans des situations essentiellement assimilables.

### Méthode de calcul des taux de croissance des prêts bancaires corrigés des titrisations

La correction des titrisations s'effectue en calculant les valeurs  $S_t$  et l'encours des prêts à la fin du mois  $t$ , comme suit:

$$S_t = L_t + \sum_{j=0}^n Z_{t-j} (1-x)^j$$

où:

$L_t$  est le niveau de l'encours comme l'indiquent les rapports statistiques de surveillance;

$Z_{t-j}$  est le flux des crédits titrisés au mois  $t-j$  à compter de juillet 2000;

$x$  est le taux de remboursement mensuel des prêts titrisés.

Le taux de remboursement  $x$  est estimé sur la base des remboursements des prêts bancaires par secteur et il est constant dans le temps.

Tab. 3.2

### Les communications à la *Centrale dei rischi*

La *Centrale dei rischi* (système d'information sur l'endettement des clients de la *Banca d'Italia*) enregistre toute position de risque des banques (y compris les filiales italiennes de banques étrangères, uniquement pour le crédit aux résidents italiens) qui accordent ou exploitent un montant ou des garanties dépassant le seuil de 75 000 euros (jusqu'au mois de décembre 2008), soit de 30 000 euros (dès janvier 2009). Les créances irrécouvrables sont recensées indépendamment de leur montant.

Définition de certains termes:

*Créance échue*: se dit d'une créance lorsque le délai de paiement prévu par le contrat, soit le délai le plus favorable accordé au débiteur par l'intermédiaire, est dépassé.

*Créance restructurée*: contrat modifié ou conclu dans le cadre d'une opération de restructuration, soit d'un accord par lequel un intermédiaire ou un groupe d'intermédiaires, à cause de l'état économique-financier dégradé du débiteur, acceptent de modifier les conditions contractuelles initiales (par exemple, rééchelonnement des délais, réduction du montant du prêt et/ou des intérêts) qui engendrent une perte.

*Créances douteuses*: créances envers un débiteur ayant temporairement des difficultés financières, lorsqu'il est prévisible que le débiteur puisse faire honneur à ses engagements dans un délai raisonnable.

*Dépassement de crédit*: différence positive entre l'utilisation d'un crédit, hors créances irrécouvrables, et le montant opérationnel accordé pour le même crédit.

*Créances irrécouvrables rectifiées*: créances totales du système financier envers le débiteur, lorsqu'elles sont communiquées à la *Centrale dei rischi* comme étant:

- irrécouvrables par le seul intermédiaire qui a octroyé le crédit;
- irrécouvrables par un intermédiaire et parmi les dépassements de crédit du seul autre intermédiaire impliqué;
- irrécouvrables par un intermédiaire et le montant de la créance est au moins 70% des créances totales du système financier envers le débiteur ou il existe des dépassements de crédit supérieurs ou égaux à 10%;
- irrécouvrables par au moins deux intermédiaires pour des montants supérieurs ou égaux à 10% du crédit total utilisé.

Fig. r1

### Regional Bank Lending Survey

Deux fois par an, la *Banca di Italia* mène une enquête sur un échantillon de plus de 400 banques (*Regional Bank Lending Survey*, RBL.S). Cette enquête concerne les conditions de l'offre pratiquées par les banques et celles de la demande de crédit des entreprises et des ménages. Les réponses sont différenciées, pour les banques exerçant leur activité sur plusieurs zones, en fonction de la macrozone de résidence de la clientèle. Les informations sur l'état du crédit dans les différentes régions sont obtenues en pondérant les réponses fournies par les banques sur la base de leur part de marché dans chaque région. L'échantillon régional est constitué de 68 intermédiaires opérant dans la région, qui représentent 87% de l'activité envers les clients résidant dans la Vallée d'Aoste.

L'indice *d'expansion/contraction de la demande de crédit* a été créé en agrégeant les réponses, sur la base des fréquences pondérées avec les parts de marché des banques dans la région, selon les modalités suivantes: 1=expansion considérable, 0,5=expansion modérée, 0=substantielle stabilité, -0,5=contraction modérée, -1=contraction considérable. Les valeurs positives (ou négatives) indiquent l'expansion (ou la contraction) de la demande de crédit.

L'indice *de contraction/expansion de l'offre de crédit* a été créé en agrégeant les réponses, sur la base des fréquences pondérées avec les parts de marché des banques dans la région, selon les modalités suivantes: 1=durcissement considérable des conditions de l'offre, 0,5=durcissement modéré, 0=substantielle stabilité, -0,5=relâchement modéré, -1= relâchement considérable. Les valeurs positives (ou négatives) indiquent une restriction (ou un relâchement) des critères de l'offre.

Tab. r1

### L'activité des *confidi* (sociétés de caution mutuelle)

La liste des *confidi* est tirée du tableau des intermédiaires auprès de la *Banca d'Italia* aux termes de l'article 106 de la loi italienne sur les banques (TUB).

Les données sur les garanties accordées sont issues de la *Centrale dei rischi*. Les communications à la *Centrale dei rischi* sont effectuées par les intermédiaires en respectant des seuils quantitatifs précis. La limite générale de recensement est passée de 75 000 à 30 000 euros dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les créances irrécouvrables sont communiquées pour n'importe quel montant. Les intermédiaires participant à l'archive centralisée des risques sont tenus de communiquer le montant total de garanties que chacun d'eux reçoit par chaque société de caution pourvu que cette valeur soit, au total, au moins égale au seuil de recensement. Cela est valable même si le *confidi* accorde des garanties pour des prêts octroyés à des entreprises non relevées par la *Centrale dei rischi* et qui ne peuvent donc qu'être communiquées de manière agrégée, sans distinguer chaque contrepartie. Les statistiques présentées concernant les *confidi* se fondent sur la résidence du débiteur, recensé individuellement. Les statistiques reportées ne comprennent donc pas: (1) les garanties relatives à des crédits pour lesquels le seuil de recensement n'est pas dépassé et qui ne sont, par conséquent, pas communiquées; (2) les garanties relatives à des débiteurs qui ne sont pas recensés individuellement, mais cumulativement. En Italie, la valeur de ces dernières garanties correspondait, fin 2009, à environ 10% du total des garanties des *confidi*. Voir les notes sur la *Centrale dei rischi*, dans cette Annexe.

Les bilans des *confidi* sont fournis par la société *Centrale dei bilanci*.

Tab. a19

### Les enquêtes sur les taux d'intérêts actifs et passifs

L'enquête trimestrielle par échantillonnage portant sur les taux d'intérêts actifs et passifs a été profondément renouvelée dès le mois de mars 2004; le nombre d'établissements bancaires impliqués a augmenté et le dispositif de communication a été intégré et modifié. Les deux groupes de banques, comprenant les principaux établissements de crédit au niveau national, sont composés de près de 250 unités pour les taux actifs et de 125 unités pour les taux passifs (respectivement 70 unités et 60 unités selon l'enquête précédente).

Les informations sur les taux actifs sont collectées individuellement pour chaque client: les crédits à la clientèle ordinaire relatifs à chaque nom pour lequel, à la fin du trimestre de référence, le montant du crédit accordé ou exploité communiqué à la *Centrale dei rischi* était supérieur ou égal à 75 000 euros font l'objet de l'étude. Pour les nouvelles opérations à échéance, les banques communiquent le taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) et le montant du crédit accordé.

Les informations sur les taux passifs sont collectées selon la méthode statistique: les conditions appliquées aux dépôts sur les comptes courants à vue de la clientèle ordinaire en cours à la fin du trimestre font l'objet de l'étude.

Tab. a21

### Les fichiers de données des intermédiaires financiers

Les données concernant les intermédiaires de crédit et financiers sont issues de registres professionnels spécifiques ou d'inventaires gérés, conformément à la loi italienne en vigueur, par la *Banca d'Italia* ou la Consob (Commission italienne pour les sociétés et la Bourse).

## LES FINANCES PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

Tab. a22

### Les dépenses publiques décentralisées diminuées des paiements d'intérêts

Les administrations locales (AALL) comprennent les collectivités locales (régions et provinces autonomes de Trente et de Bolzano, provinces, mairies), les organismes fournissant des services de santé (ASL et AO), les collectivités locales fournissant des services économiques et de réglementation de l'activité (par exemple, les chambres de commerce) et les organismes produisant des services locaux, d'assistance, de loisirs et de culture (par exemple, les universités et les associations lyriques). Les administrations publiques (AAPP) sont composées, au-delà des AALL, des administrations centrales et des organismes de sécurité sociale. Les régions à statut spécial (RSS) sont les suivantes: Vallée d'Aoste, Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige, Sardaigne et Sicile. Les provinces autonomes de Trente et de Bolzano sont comparables aux RSS.

Ce tableau présente les dépenses des AALL, diminuées des paiements d'intérêts, qui résultent de la consolidation du bilan de l'administration régionale avec les comptes de résultat des établissements publics sanitaires locaux (ASL) et des établissements hospitaliers publics (AO) et avec les bilans des autres organismes des AALL; les dépenses n'incluent pas les dépenses financières.

Tab. r2

### La cession des créances des entreprises envers les administrations locales

Le phénomène reporté présente les montants correspondant à la valeur nominale des créances acquises par l'intermédiaire qui transmet la communication (banques et intermédiaires financiers enregistrés dans la liste spéciale visée à l'art. 107 du TUB) par des opérations d'affacturage, de cession de créances avec recours et sans recours. Les données sont fournies par la *Centrale dei rischi*. Les communications à la *Centrale dei rischi* sont soumises à un seuil de recensement minimum (soit 30 000 euro dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009; 75 000 avant cette date).

Les administrations locales faisant l'objet de l'enquête sont les collectivités locales (régions, provinces et mairies) et les organismes fournissant des services de santé (ASL et AO).

Tab. a25

### Les dépenses publiques d'investissements fixes

Les dépenses publiques d'investissements fixes sont établies selon les données relatives aux dépenses pour la formation de capitaux fixes des organismes décentralisés. Les sources des données sont le Ministère italien du Développement économique (Département du Développement et la Cohésion économique) et la base de données des *Conti pubblici territoriali* (comptes des administrations locales italiennes).

Tab. a27

### Les recettes fiscales des collectivités locales

Les recettes fiscales des régions, des provinces et des mairies figurent au titre I des bilans correspondants. Cette catégorie inclut aussi bien les impôts dont les recettes sont totalement affectées aux collectivités locales (il s'agit d'impôts institués par une loi de l'État et dont les collectivités peuvent modifier les taux dans des limites préétablies), que des parts d'impôts du Trésor public versées aux collectivités selon des pourcentages établis par la loi italienne; quant aux mairies, les données traitées n'incluent pas la participation à l'IRPEF (Impôt sur le revenu des personnes physiques).

Tab. a28

### **La dette des administrations locales**

La dette des administrations locales consiste dans l'ensemble des passifs financiers du secteur évalués à la valeur nominale d'émission. La dette est consolidée parmi et à l'intérieur des sous-secteurs, selon la définition adoptée pour la procédure concernant les déficits excessifs de l'Union économique et monétaire européenne. L'agrégat est calculé conformément aux critères méthodologiques décrits dans le règlement (CE) n° 3605/93 du Conseil, en additionnant les passifs financiers liés aux catégories suivantes: numéraires et dépôts, titres hors actions, crédits.

Les autres passifs incluent notamment les opérations de titrisation considérées comme prêts selon les critères indiqués par Eurostat.

Pour plus d'informations, cf. Suppléments du Bulletin statistique –Indicateurs monétaires et financiers: *Debito delle Amministrazioni Locali*, dans la section : *Appendice metodologica* (<http://www.bancaitalia.it/statistiche>).